# Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Rapport
annuel
1984-1985

Québec

Le contenu de cette publication
a été rédigé par le ministère
de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation

Cette édition a été produite par
la Direction générale des
publications gouvernementales

Dépôt légal — 4e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-09485-2
ISSN 0715-6219

© Gouvernement du Québec

Monsieur Richard Guay
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 1985.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le ministre de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation,

Jean Garon

Québec, novembre 1985

Monsieur Jean Garon
Ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 1985.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le sous-ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation,

Ferdinand Ouellet

Québec, novembre 1985

# Table des matières


## Partie I

***Le Ministère*** **9**

Personnel en poste en 1984-1985 **11**
État des budgets et des dépenses pour l'exercice financier 1984-1985 **13**
Organigramme **14**

## Partie II

***Programme 1*** **19**

Planification, recherche et enseignement **19**

**Élément 1.1** **19**

Planification et études économiques **19**

Élément 1.2 **22**

Recherche agricole **22**
Secrétariat administratif à la recherche, à l'enseignement et à l'administration **25**

Élément 1.3 **26**

Enseignement agricole **26**

***Programme 3*** **29**

Aide à la production agricole **29**

Élément 3.1 **30**

Mise en valeur des productions **30**
- Productions animales **30**
- Productions végétales **33**

Élément 3.2 **36**

Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux **36**

Élément 3.3 **36**

Santé animale **36**

Élément 3.4

Administration et services régionaux **40**

***Programme 5*** **41**

Commercialisation des produits agro-alimentaires **41**

Élément 5.1 **42**

Développement des entreprises de transformation **42**

Élément 5.2 **43**

Développement des marchés **43**
- Développement commercial **43**
- Développement des marchés extérieurs **45**
- Politiques alimentaires **46**
- Organismes et relève agricoles **46**

Élément 5.3 **49**

Contrôle de la qualité des produits **49**
- Normalisation des aliments **49**
- Expertises et analyses alimentaires **50**
- Inspection des produits laitiers **51**
- Inspection des produits végétaux **52**
- Inspection des produits carnés **53**
- Inspection et triage des produits marins **54**

***Programme 7*** **54**

Gestion du territoire agricole **54**

Élément 7.2 **54**

Protection du territoire agricole **54**

***Programme 8*** **55**

Gestion interne et soutien **55**

Élément 8.2 **56**

Soutien administratif et technique **56**
- Ressources financières et matérielles **56**
- Communications **56**
- Vérification interne **57**
- Systèmes **57**
- Ressources humaines **58**

***Programme 10*** **60**

Développement des pêches maritimes **60**

Élément 10.1 **61**

Gestion des ressources, développement et administration **61**

Élément 10.2 **62**

Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource **62**

## Partie III

***Lois administrées*** **65**


**Note**

Les programmes 2 (Office du crédit agricole), 4 (Régie des assurances agricoles), 6 (Régie des marchés agricoles), 9 (Régie des grains) et l'élément 1 du programme 7 (Commission de protection du territoire agricole) font l'objet de rapports distincts.

# Partie I

## Le Ministère

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation trouve son origine dans la création d'un Bureau d'agriculture en 1852. Dix ans plus tard, François Évanturel est nommé ministre de l'Agriculture responsable du Bureau qui sera intégré au Département de l'agriculture et des travaux publics en 1869. En 1887, Honoré Mercier, Premier ministre, crée le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et fait du curé Labelle son sous-ministre.

Depuis cette date, le Ministère a changé plusieurs fois de nom. En 1979, le ministère de l'Agriculture devient celui de l'Agriculture et de l'Alimentation, puis le 21 décembre de la même année, avec l'intégration du secteur des pêches, il porte désormais le nom de ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

## Fonctions et pouvoirs du ministre

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a les pouvoirs et fonctions de concevoir et d'appliquer des politiques et des programmes relatifs à la production, la transformation, la distribution, la commercialisation et la consommation des produits agro-alimentaires au Québec.

Il peut accorder une aide financière, pour les fins susmentionnées, aux sociétés agricoles, aux cercles agricoles, aux syndicats, aux sociétés coopératives ainsi qu'aux producteurs agricoles en général.

Dans le cadre de ces fonctions, le ministre possède les pouvoirs de recherches, d'études, d'enquêtes et d'inventaires nécessaires à l'élaboration de ses politiques et programmes.

À ces fins, il est chargé de la direction et de l'administration du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

## Direction du Ministère

### *Personnel en poste en 1984-1985*

Ministre
— Jean Garon

Chef de cabinet
— Maurice Tremblay

Sous-ministre
— Ferdinand Ouellet

Secrétariat administratif
— Donald Guay

Sous-ministre adjoint à l'administration
— Marcel Pelletier

Sous-ministre adjoint à la recherche et à l'enseignement
— André Vézina

Sous-ministre adjoint à la production et aux affaires régionales
— Jean Bertrand

Sous-ministre adjoint à la planification et aux études économiques
— Ronald Carré

Sous-ministre adjoint à l'inspection des aliments et à la santé animale
— Louis Bernard

Sous-ministre adjoint aux pêches maritimes
— Armand Lachance

Direction des communications
— Marcel Thivierge

Service des enquêtes
— Gilles Paiement

Direction de la vérification interne
— Jean Bilodeau

Direction des systèmes
— André Roy

Direction de la recherche agricole
— André Vézina (intérim)

Direction de l'enseignement agricole
— Ludger Dufour

Service des subventions
— René Laforte

Direction des ressources financières et matérielles
— André Bédard

Service des ressources matérielles
— André Bouchard

Service de la programmation et de la gestion des budgets
— André Abgral

Direction des ressources humaines
— Gaston Gaudreau

Direction de protection du territoire agricole
— Jacques Landry

Service de la gestion des terres
— Jean Proteau

Services vétérinaires
— Yvan Rouleau

Service des productions animales
— Jacques Olivier (intérim)

Administration, contrats et gestion du budget
— Gilles Guay

Direction de l'hydraulique agricole, du machinisme et des constructions rurales
— Serge Robert

Service des productions végétales
— Lionel Lachance

Direction des études économiques
— Jean-Yves Lavoie

Direction de la planification
— Rolland Beaulieu

Service des organismes et de la relève agricoles
— Louis-Robert Richer

Direction des politiques alimentaires
— Suzanne Guérin

Direction de la normalisation des aliments
— Émile Ducharme

Service du développement des marchés extérieurs
— Henri-Paul Blanchard

Direction du développement commercial
— Bernard Gaudreau (intérim)

Direction du développement industriel
— Yves Proulx

Direction des pêches maritimes, services administratifs
— Jules Poirier

Direction des pêches maritimes, service aux usagers
— Jean Carbonneau

Direction des pêches maritimes, recherche scientifique et technique
— Lucien Poirier

Direction des pêches maritimes, protection
— Gilles Ouellette

Bureaux régionaux

Bas-Saint-Laurent — Gaspésie— Îles-de-la-Madeleine
— Réal Gendron

Québec et Beauce
— Jacques St-Hilaire

Nicolet
— Raymond Laflamme

Estrie
— Léonel Bombardier

Richelieu et Sud-Ouest-de-Montréal
— Paul Sauvé (intérim)

Outaouais
— Gary Coupland

Abitibi — Témiscamingue
— Marc Parent

Nord-de-Montréal
— Jean-Lucien Leclerc

Mauricie
— Alain Tremblay

Saguenay — Lac-Saint-Jean
— Charles-Henri Larouche

Organismes agricoles

Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA)
— André Marier

Raffinerie de sucre
— André Marier

Office du crédit agricole
— Camille-G. Moreau

Régie des assurances agricoles
— Jacques Brulotte

Régie des marchés agricoles
— Benoit Lavigne

Régie des grains
Fernand Beaudet

Commission de protection du territoire agricole
— Pierre-Luc Blain

## État des budgets et des dépenses pour l'exercice financier 1984-1985

| Programmes/Éléments | Budget | Dépenses |
|---|---|---|
| 1- Planification, recherche et enseignement | | |
| 1- Planification et études économiques | 3 610 200 $ | 3 473 100 $ |
| 2- Recherche agricole | 14 822 600 $ | 14 647 900 $ |
| 3- Enseignement agricole | 12 809 900 $ | 12 597 900 $ |
| 4- Fonds de recherche | — | — |
| **Total** | **31 242 700 $** | **30 718 900 $** |
| 3- Aide à la production agricole | | |
| 1- Mise en valeur des productions | 47 011 500 $ | 36 938 600 $ |
| 2- Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux | 42 685 200 $ | 38 582 800 $ |
| 3- Santé animale | 17 445 300 $ | 16 048 300 $ |
| 4- Administration et services régionaux | 32 279 000 $ | 30 728 400 $ |
| **Total** | **139 421 000 $** | **122 298 100 $** |
| 5- Commercialisation des produits agro-alimentaires | | |
| 1- Développement des entreprises de transformation | 8 571 100 $ | 4 493 100 $ |
| 2- Développement des marchés | 17 762 900 $ | 16 958 100 $ |
| 3- Contrôle de la qualité des produits | 20 839 000 $ | 19 632 800 $ |
| **Total** | **47 173 000 $** | **41 084 000 $** |
| 7- Gestion du territoire agricole | | |
| 2- Protection du territoire | 2 385 500 $ | 2 222 700 $ |
| 3- Contribution aux taxes municipales et scolaires sur les fermes | 22 977 800 $ | 22 976 400 $ |
| 4- Banque de terres arables | 1 790 000 $ | — |
| **Total** | **27 153 300 $** | **25 199 100 $** |
| 8- Gestion interne et soutien | | |
| 1- Direction | 2 037 900 $ | 1 958 700 $ |
| 2- Soutien administratif et technique | 14 530 300 $ | 13 895 500 $ |
| **Total** | **16 568 200 $** | **15 854 200 $** |
| 10- Développement des pêches maritimes | | |
| 1- Gestion des ressources, développement et administration | 11 283 900 $ | 10 753 300 $ |
| 2- Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource | 34 391 500 $ | 28 059 800 $ |
| **Total** | **45 675 400 $** | **38 813 100 $** |
| **Total** | **301 233 600 $** | **273 967 400 $** |
| Prêts, placements et avances | — | 8 847 200 $ |
| | **307 233 600 $** | **282 814 200 $** |

Gouvernement du Québec
**Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation**

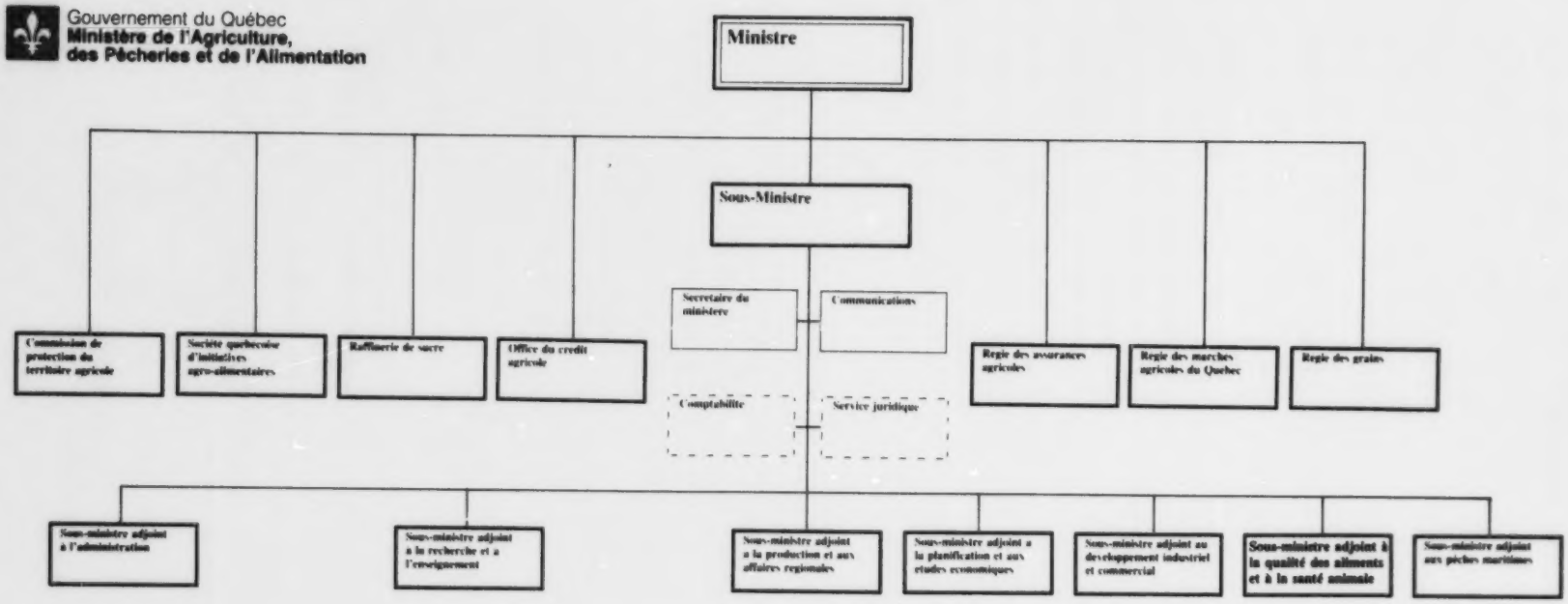

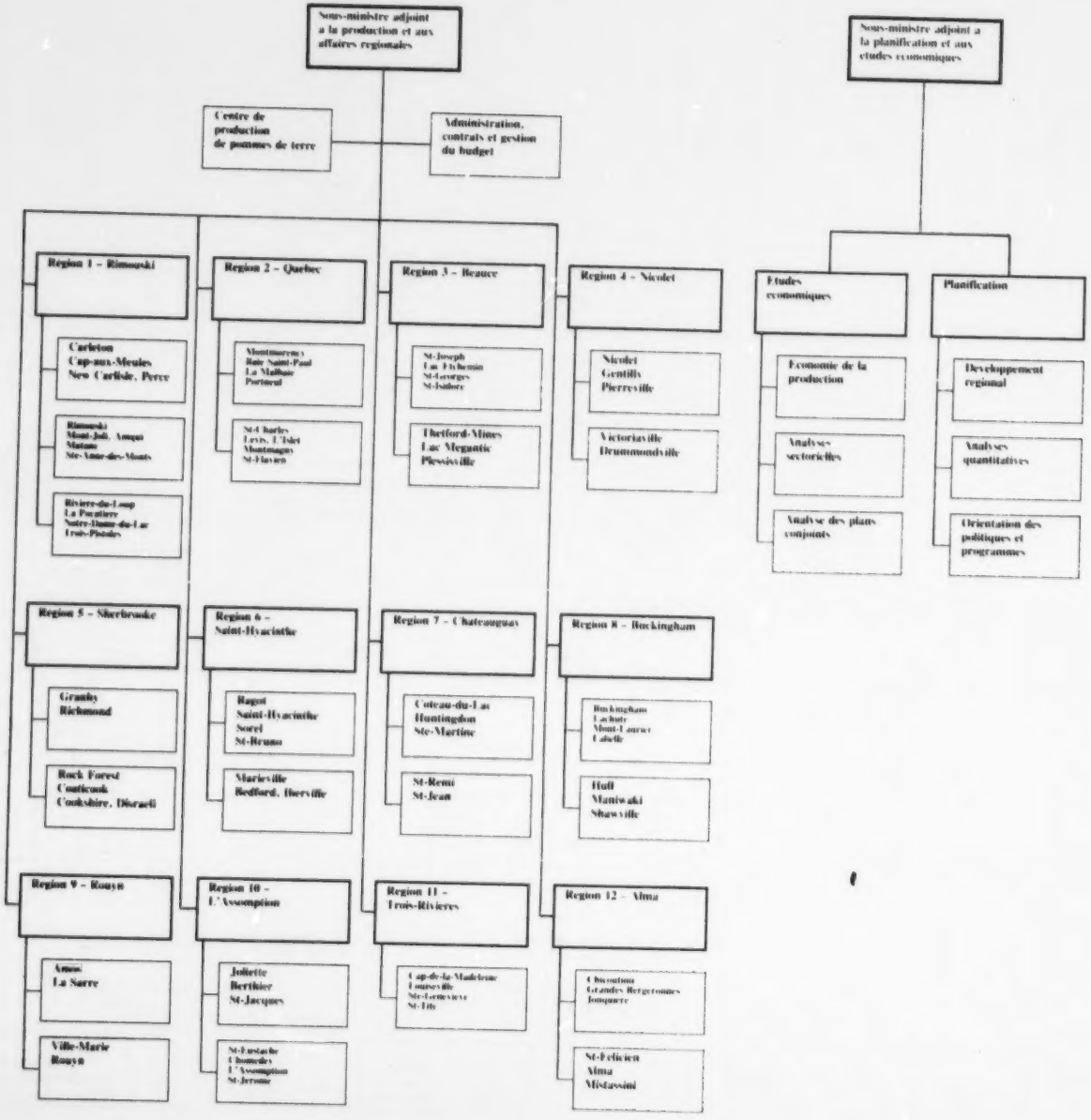
Sous-ministre adjoint a la production et aux affaires regionales
Centre de production de pommes de terre
Administration, contrats et gestion du budget
Region 1 – Rimouski
Carleton
Cap-aux-Meules
New Carlisle, Perce
Rimouski
Mont-Joli, Amqui
Matane
Ste-Anne-des-Monts
Riviere-du-Loup
La Pocatiere
Notre-Dame-du-Lac
Trois-Pistoles
Region 2 – Quebec
Montmorency
Baie Saint-Paul
La Malbaie
Portneuf
St-Charles
Levis, L'Islet
Montmagny
St-Flavien
Region 3 – Beauce
St-Joseph
Lac Etchemin
St-Georges
St-Isidore
Thetford-Mines
Lac Megantic
Plessisville
Region 4 – Nicolet
Nicolet
Gentilly
Pierreville
Victoriaville
Drummondville
Region 5 – Sherbrooke
Granby
Richmond
Rock Forest
Cookshire, Disraeli
Region 6 – Saint-Hyacinthe
Bagot
Saint-Hyacinthe
Sorel
St-Bruno
Marieville
Bedford, Iberville
Region 7 – Chateauguay
Coteau-du-Lac
Huntingdon
Ste-Martine
St-Remi
St-Jean
Region 8 – Buckingham
Buckingham
Lachute
Mont-Laurier
Cabelle
Hull
Maniwaki
Shawville
Region 9 – Rouyn
Amos
La Sarre
Ville-Marie
Rouyn
Region 10 – L'Assomption
Joliette
Berthier
St-Jacques
St-Eustache
Chomedey
L'Assomption
St-Jerome
Region 11 – Trois-Rivieres
Cap-de-la-Madeleine
Louiseville
Ste-Genevieve
St-Tite
Region 12 – Alma
Chicoutimi
Grandes Bergeronnes
Jonquiere
St-Felicien
Alma
Mistassini
Sous-ministre adjoint a la planification et aux etudes economiques
Etudes economiques
Economie de la production
Analyses sectorielles
Analyse des plans conjoints
Planification
Developpement regional
Analyses quantitatives
Orientation des politiques et programmes

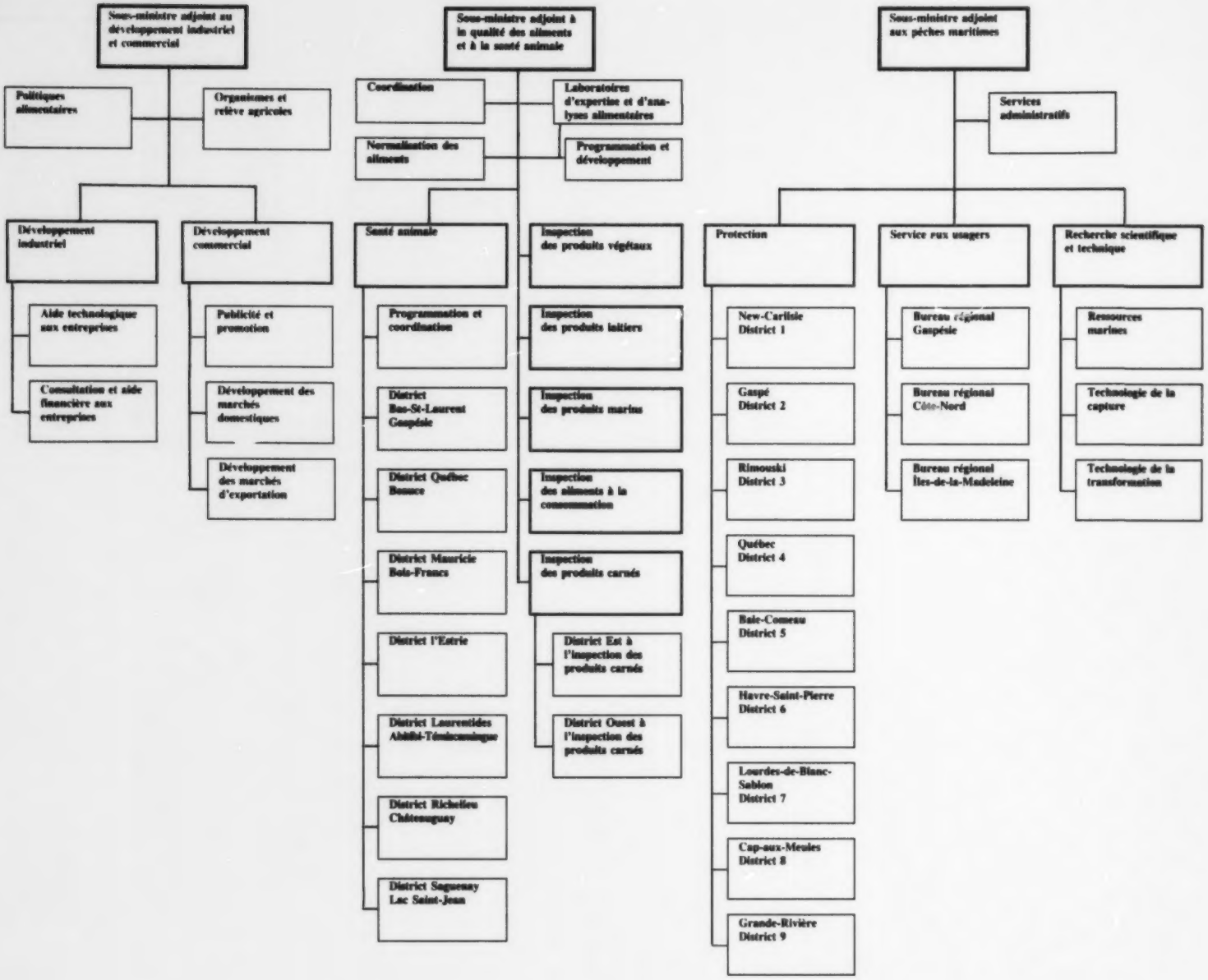
Sous-ministre adjoint au développement industriel et commercial
Politiques alimentaires
Organismes et relève agricoles
Développement industriel
Développement commercial
Aide technologique aux entreprises
Consultation et aide financière aux entreprises
Publicité et promotion
Développement des marchés domestiques
Développement des marchés d'exportation
Sous-ministre adjoint à la qualité des aliments et à la santé animale
Coordination
Normalisation des aliments
Laboratoires d'expertise et d'analyses alimentaires
Programmation et développement
Santé animale
Programmation et coordination
District Bas-St-Laurent Gaspésie
District Québec Beauce
District Mauricie Bois-Francs
District l'Estrie
District Laurentides Abitibi-Témiscamingue
District Richelieu Châteauguay
District Saguenay Lac Saint-Jean
Inspection des produits végétaux
Inspection des produits laitiers
Inspection des produits marins
Inspection des aliments à la consommation
Inspection des produits carnés
District Est à l'inspection des produits carnés
District Ouest à l'inspection des produits carnés
Sous-ministre adjoint aux pêches maritimes
Services administratifs
Protection
New-Carlisle District 1
Gaspé District 2
Rimouski District 3
Québec District 4
Baie-Comeau District 5
Havre-Saint-Pierre District 6
Lourdes-de-Blanc-Sablon District 7
Cap-aux-Meules District 8
Grande-Rivière District 9
Service aux usagers
Bureau régional Gaspésie
Bureau régional Côte-Nord
Bureau régional Îles-de-la-Madeleine
Recherche scientifique et technique
Ressources marines
Technologie de la capture
Technologie de la transformation

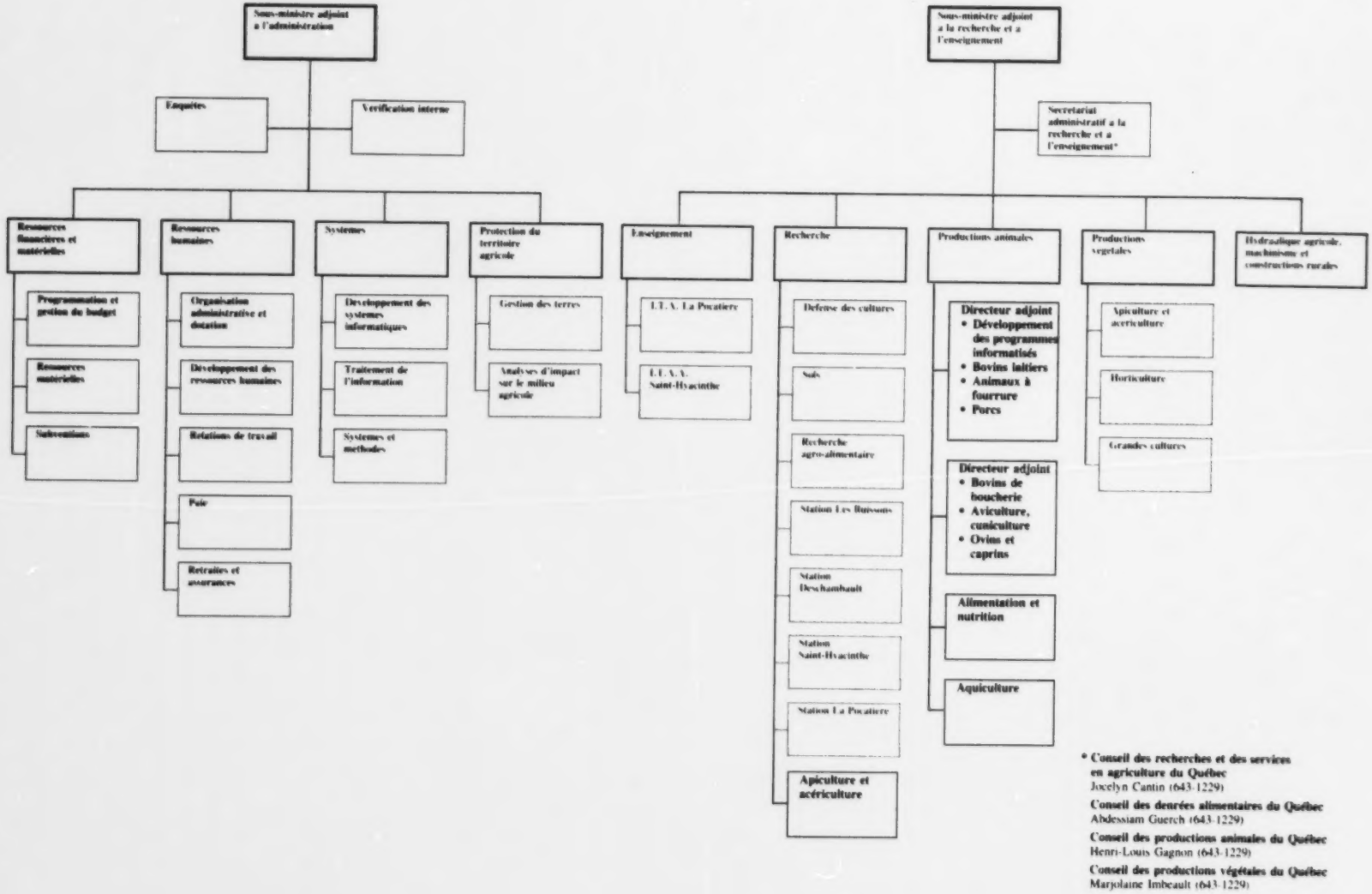


* **Conseil des recherches et des services en agriculture du Québec**
Jocelyn Cantin (643-1229)

**Conseil des denrées alimentaires du Québec**
Abdessiam Guerch (643-1229)

**Conseil des productions animales du Québec**
Henri-Louis Gagnon (643-1229)

**Conseil des productions végétales du Québec**
Marjolaine Imbeault (643-1229)

# Partie II

## Programme 1

## Planification, recherche et enseignement

Ce programme a pour objectifs d'orienter l'évolution de l'agriculture en fonction des besoins du milieu, de trouver la solution à des problèmes au moyen de recherches ainsi que de former des personnes compétentes en agriculture.

| Éléments de programme | Budget | Dépenses |
|---|---|---|
| 1.1 Planification et études économiques | 3 610 200 $ | 3 473 100 $ |
| 1.2 Recherche agricole | 14 822 600 $ | 14 647 900 $ |
| 1.3 Enseignement agricole | 12 809 900 $ | 12 597 900 $ |
| 1.4 Fonds de recherche | — | — |
| **Total** | **31 242 700 $** | **30 718 900 $** |

| Effectifs du programme | 1983-1984 | 1984-1985 |
|---|---|---|
| Cadres supérieurs | 20 | 24 |
| Professionnels | 100 | 143 |
| Personnel enseignant | 119 | 117 |
| Agents de maîtrise (fonctionnaires) | 1 | 1 |
| Agents de maîtrise (ouvriers) | 10 | 11 |
| Employés de bureau et assimilés | — | — |
| Techniciens et assimilés | 154 | 199 |
| Ouvriers | 111 | 111 |
| **Total** | **515** | **606** |

### *Élément 1.1*

### Planification et études économiques

#### *Mandat général*

Le sous-ministériat à la planification et aux études économiques a pour but d'élaborer des objectifs et des programmes concernant l'évolution de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation au Québec. À cette fin, il établit les priorités, étudie les divers secteurs primaire, secondaire et tertiaire, afin d'orienter le développement de la production en fonction des besoins actuels et futurs du milieu québécois et des exigences des marchés internationaux.

#### Planification

La Direction de la planification a pour mandat d'organiser et de coordonner les études et analyses reliées à la formulation des orientations à moyen terme du développement économique du secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation tant au niveau national que régional.

#### *Développement régional*

Le Service de développement régional a continué d'assurer la préparation des avis techniques que doit fournir le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sur les orientations que celui-ci entend privilégier en matière d'aménagement du territoire conformément aux municipalités régionales de comté (M.R.C.). Il a également étudié les interactions entre les règlements de contrôle intérimaire adoptés par les M.R.C. et le développement de l'agriculture. Des études analytiques sur des plans de développement de l'agro-alimentaire en Abitibi — Témiscamingue et pour le Saguenay — Lac-Saint-Jean ont été pré-

parées. Le Service a été responsable de la préparation des propositions du Ministère relativement aux sommets économiques régionaux du Saguenay — Lac-Saint-Jean, de la Mauricie — Centre-du-Québec et de l'Estrie. Il a ensuite assuré le suivi des propositions retenues.

Parmi les autres travaux à caractère régional effectués par le Service, mentionnons ceux qui touchent le renouvellement de l'entente-cadre de développement Canada-Québec, la compilation statistique sur le drainage souterrain, la mise à jour de l'Atlas des pêches du Québec et une étude sur l'agrandissement et la diversification des fermes.

Le Service a travaillé à la préparation de la visite du ministre français de l'Agriculture, M. Michel Rocard. Il a commencé à préparer la tenue des séminaires laitiers, décidée lors des rencontres entre les ministres Rocard et Garon, qui se sont tenus en 1985. Il a également participé à l'organisation de l'assemblée générale du Club de Dakar et de la conférence sur le Droit de manger tenue à Montréal. Il a effectué une recherche sur l'agriculture pratiquée en Illinois et une présentation au cours d'un colloque Québec-Mexique sur leur développement face au défi américain.

### *Orientation des politiques et programmes*

Le Service de l'orientation des politiques et programmes a effectué une étude de synthèse sur l'état de la situation de la recherche et du développement dans le secteur bio-alimentaire au Québec ainsi qu'une analyse relative à l'état de la situation du financement agricole au Québec. Il a par ailleurs assuré le suivi de l'application de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et a préparé des études spécifiques sur le financement agricole et la recherche.

Il a mis au point une méthodologie d'évaluation des programmes administrés par le Ministère, permettant ainsi d'évaluer divers programmes en collaboration avec différentes unités administratives du Ministère. Dans le domaine des pêches maritimes, une étude de la rentabilité de la flotte hauturière a été effectuée de même qu'une analyse sur la viabilité de l'introduction de nouvelles unités de pêche à la crevette dans les zones actuellement sous-exploitées.

### *Analyses quantitatives*

Le Service des analyses quantitatives a continué d'assumer le rôle de coordination de l'opération d'enregistrement des exploitations agricoles pour 1984. Les efforts ont surtout porté sur la qualité de l'information par la vérification des données saisies sur support magnétique et par l'uniformisation des procédures d'enregistrement, ce qui a donné lieu à la publication du *Guide d'enregistrement des exploitations agricoles*. Le fichier des exploitations agricoles enregistrées a commencé à être utilisé pour la production d'étiquettes servant à l'envoi de publications ou de convocations à des réunions.

Le Service a publié le document intitulé *Aperçu de la situation économique en 1984 dans le secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation et perspectives pour 1985*. Ce document analyse les principaux événements qui ont affecté chaque secteur de production agricole et évalue leur impact sur l'ensemble des revenus et dépenses agricoles. Le document présente aussi les faits saillants des interventions du Ministère et de ses organismes.

Le Service des analyses quantitatives a réalisé le travail préparatoire à la deuxième édition du *Répertoire des vivres du Québec*. L'enquête a reposé sur un questionnaire beaucoup plus élaboré et la nomenclature utilisée pour les produits était plus détaillée tout en correspondant davantage à celle employée dans le secteur alimentaire.

Une version préliminaire du *Coup d'oeil sur l'agro-alimentaire au Québec* a été préparée à partir de la banque de données informatisées du Service des analyses quantitatives. Finalement, il a participé à la Conférence sur les perspectives agricoles américaines et internationales à Washington ainsi qu'à la Conférence sur les perspectives de l'agriculture canadienne à Ottawa.

## Études économiques

La Direction des études économiques a pour mandat de fournir une expertise agro-économique pour la réalisation d'études visant à développer les instruments de gestion, à identifier la conjoncture économique des sous-secteurs et à fournir aux intervenants l'information économique appropriée. Elle comprend trois services.

### *Économie de la production*

Le Service de l'économie de la production a pour mandat de concevoir et de développer des systèmes de cueillette et d'analyse de données technico-économiques ainsi que des outils et des techniques permettant une gestion efficace de l'exploitation agricole. Le personnel de ce Service réalise des enquêtes auprès d'un échantillonnage représentatif de producteurs afin de recueillir les données nécessaires au calcul des coûts de production des produits agricoles. Le Service gère le Centre d'information et d'analyse en gestion agricole (CIAGA); 1 250 dossiers individuels furent traités et des sessions de formation en gestion financière furent tenues auprès de professionnels et technologistes. Les coûts de production du lait nature et du lait

industriel pour les années 1979 à 1982 furent établis à partir des dossiers du CIAGA. Un nouveau syndicat de gestion agricole a bénéficié du programme d'aide du Ministère en 1984-1985; ce qui porte à 43 le nombre de syndicats de gestion agricole. Les crédits alloués à ce programme sont les suivants:

| | 1982-1983 | 1983-1984 | 1984-1985 |
|---|---|---|---|
| Nombre de syndicats | 42 | 42 | 43 |
| Crédits alloués | 820 000 $ | 875 000 $ | 825 000 $ |

Le Service a établi ou indexé des coûts de production pour 19 produits différents et tenu 26 réunions du Comité consultatif formé du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et de l'Union des producteurs agricoles (U.P.A.). Conformément à la nouvelle méthodologie des coûts de production, des enquêtes ont été réalisées dans les secteurs de l'agneau, du soya, du porc à l'engrais, de la pomme de terre, de la betterave sucrière et du bouvillon d'engraissement. En collaboration avec la Commission canadienne du lait et la Fédération des producteurs de lait du Québec, il a réalisé une enquête sur les coûts de production du lait nature et du lait industriel et a publié une étude sur les coûts de production du lait pour 1982.

Il travaille actuellement à établir les coûts de production de la pomme, du sirop d'érable, du lait de chèvre, du tabac, des fleurs et légumes de serre et des produits maraîchers (carotte, chou, rutabaga).

Le Service a réalisé plusieurs études ponctuelles, participé à des comités et à des symposiums et fourni des données techniques et des analyses pour le Comité de références économiques en agriculture, le Conseil des productions animales du Québec et le Conseil des productions végétales du Québec.

### *Analyses sectorielles*

Le Service des analyses sectorielles est mandaté pour assurer la réalisation d'études macro-économiques. Le personnel de ce Service se compose principalement d'économistes et d'agronomes spécialisés en agro-alimentaire.

Les études réalisées par le Service des analyses sectorielles couvrent toute la chaîne agro-alimentaire depuis la production des denrées jusqu'à la consommation. De plus, il rédige divers mémoires pour le Conseil des ministres et le Conseil du trésor.

Parmi les travaux réalisés en 1984-1985, figurent:

- l'étude de relocalisation des Halles du Palais de Québec;
- l'impact économique de la décoloration du beurre et de la margarine;
- l'étude de faisabilité de la transformation des fraises au Québec;
- l'analyse du commerce agricole du Canada et du Québec avec les États-Unis, dans le cadre du GATT;
- les échanges commerciaux de viande porcine entre le Canada et les États-Unis;
- l'analyse du marché du porc;
- les réponses préliminaires sur l'industrie porcine au United States Department of Commerce — International Trade Administration;
- l'enquête sur les besoins d'information des céréaliculteurs;
- le plan triennal de développement de la production bovine au Québec;
- l'enquête sur l'horticulture ornementale au Québec;
- les politiques fédérales d'aide au transport et l'agro-alimentaire du Québec;
- la fiscalité des petits agriculteurs.

Au cours de la même année, le Service a procédé à la rédaction ou à la mise à jour des états de la situation, au Québec, pour:

- l'industrie cunicole;
- l'industrie des produits de l'érable;
- les réseaux de classement et de distribution des oeufs de consommation;
- l'industrie porcine au Québec;
- l'industrie du tabac;
- le secteur de la transformation de la volaille.

### *Analyse des plans de commercialisation*

Le Service de l'analyse des plans de commercialisation procède à des analyses socio-économiques relatives à l'implantation des plans conjoints et nationaux de commercialisation des produits agricoles. Il fournit des avis au Ministre et développe les positions d'intervention du gouvernement du Québec en ces matières.

En 1984-1985, le Service a soumis des avis sur le partage interprovincial des contingents, l'établissement des prix et la responsabilité des surplus dans le cadre des offices nationaux de commercialisation. Le personnel a participé aux travaux du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait et aux réunions des offices nationaux de commercialisation des oeufs, des poulets et des dindons. Il a de plus procédé à une étude du projet d'un Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation.

Le Service publie, à l'intention du personnel du Ministère, une revue statistique trimestrielle sur la situation des plans de commercialisation.

Une attention particulière a été apportée à l'étude des mécanismes de mise sur le marché que peuvent

liser les producteurs. Des travaux ont été réalisés sur le rôle des marchés publics, le fonctionnement des systèmes d'enchères électroniques et la définition d'éventuelles agences de vente. Il a également participé à l'étude d'une éventuelle entente tripartite sur la stabilisation des prix des viandes rouges.

### *Élément 1.2*

### Recherche agricole

### Sols

#### *Pédologie*

Tout en poursuivant la réalisation des travaux de classification et de cartographie des sols selon le plan quinquennal 1980-1985, les pédologues ont publié les rapports et les cartes pédologiques des comtés de Charlevoix et d'Arthabaska. De plus, à la suite de la réalisation d'une étude préliminaire portant sur les sols défrichés du territoire d'Abitibi — Témiscamingue, ils ont amorcé l'étude systématique des sols de cette région. Ce projet sera réalisé par une jeune équipe constituée de quatre pédologues et de quatre techniciens occasionnels.

En ce qui concerne le programme régulier de la Division de pédologie, la rédaction du rapport et la confection des cartes pédologiques du comté de Mégantic se réalisent selon l'échéancier prévu.

Les cinq équipes affectées à la réalisation des études pédologiques dans les comtés de Beauce et de Frontenac ont terminé les 3/4 des travaux prévus sur le terrain et en laboratoire.

Enfin, les études micromorphologiques visant l'amélioration du système canadien de classification des sols sont terminées. L'équipe chargée de la réalisation de ce projet est en train de compiler les résultats pour fins de publication.

#### *Chimie et fertilité des sols*

Les travaux sur le lisier de porc ont occupé une place importante; ils ont trait notamment à l'étude des effets des doses et des méthodes d'épandage sur les prairies, le maïs et la pomme de terre, au colmatage des fosses d'entreposage et au tassement du sol causé par les épandeurs.

La vérification et le perfectionnement des grilles de recommandation d'engrais ont été réalisés pour l'asperge, la pomme de terre et la betterave sucrière.

Les recherches relatives à la teneur des sols cultivés en oligo-éléments et aux besoins des cultures maraîchères, en B, Cu et Mn ont progressé.

Un programme d'étude sur la décomposition des matières organiques dans le sol a été mis en place: fumiers de bovins, résidus d'émondage d'arbres et copeaux de bois mêlés à du lisier de porc, en vue d'améliorer l'état physique des sols dégradés.

Dans le cas des cultures sans serre, les efforts ont porté sur la comparaison de milieux de culture, le contrôle de l'alimentation minérale, la densité de semis, l'éclairage et la salinité.

La Division a poursuivi des essais de longue durée sur l'effet des fumures organiques et minérales sur les végétaux en culture continue et en rotation.

Les recherches en méthodologie analytique touchaient la comparaison des méthodes chimiques avec l'électro-ultrafiltration pour les sols et la fluorescence à rayons X pour les tissus végétaux.

#### *Défense des cultures*

Le Service de la recherche en défense des cultures a terminé l'inventaire des mauvaises herbes dans les cultures, plus de 5 000 champs ont été visités sur tout le territoire du Québec. L'information sur les infestations locales sont déjà transmises aux conseillers agricoles. Les recherches sur la bio-écologie de certaines mauvaises herbes et celles résistantes aux herbicides triazines ont permis le développement de nouveaux moyens de lutte efficaces.

En entomologie, l'accent a été mis sur le développement de protocoles de dépistage des insectes, de modèles de prévision bioclimatiques des risques d'infestation et les seuils d'intervention pour les principaux insectes des productions fruitières, légumières et herbagères dont les insectes du chou, du pommier, du fraisier, de l'asperge, de la pomme de terre, du maïs, des graminées et des légumineuses fourragères. La mise en application de cette technologie de pointe assure une réduction importante des coûts d'intervention phytosanitaire et une augmentation de la qualité et du rendement des récoltes. À titre d'exemple, ces travaux permettent de prévoir les périodes d'activités des ravageurs du pommier dans toutes les régions pomicoles importantes et de confirmer la programmation d'un micro-ordinateur pour la prévision des infections de la tavelure.

Dans le domaine des maladies végétales, le développement de lignées de tomates de serre résistantes à la pourriture fusarienne des racines et du collet et tolérantes au virus ToMV est complété, de même qu'une technologie nouvelle pour la détection des virus pathogènes des tomates et autres plantes cultivées.

Le Réseau d'avertissements phytosanitaires a expédié quelque 90 communiqués à la clientèle agri-

cole, en accordant une attention particulière à la régionalisation de l'information sur l'évolution des ennemis des cultures, sur les interventions phytosanitaires souhaitables et sur l'emploi judicieux des pesticides.

Conformément au programme de certification du fraisier et du framboisier, 6 fraisières et 3 framboisières ont été inspectées, pour une production de 11 500 000 et de 760 000 plants respectivement. En conformité avec l'application de la Loi sur la protection des plantes, près de 400 permis de pépiniéristes et de vendeurs de produits de pépinières ont été délivrés de même que 305 certificats d'inspection de pépinières. Plus de 800 inspecteurs municipaux ont été nommés pour faire appliquer la Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture, section IV des mauvaises herbes.

Le Service a assuré le fonctionnement du Comité interministériel sur les pesticides du Québec et a précisé la politique du Ministère sur l'utilisation des pesticides en agriculture.

### *Stations de recherche*

Le Service des stations de recherche comprend les stations de Deschambault, La Pocatière, Les Buissons et Saint-Hyacinthe. À Deschambault, les recherches portent surtout sur les productions animales et partiellement sur les cultures horticoles, herbagères et céréalières. La station de La Pocatière s'intéresse aux plantes oléagineuses et collabore aux études d'adaptation et de régie des végétaux.

Saint-Hyacinthe se consacre surtout à l'amélioration génétique et à la protection des végétaux, notamment le blé de printemps, le maïs, les tomates et les betteraves sucrières. La station de Les Buissons est spécialisée dans l'amélioration génétique et la protection des pommes de terre.

#### Céréales

Le programme d'amélioration du blé de printemps se poursuit à Saint-Hyacinthe pour l'obtention de rendements supérieurs. Quelques lignées commencent à montrer de la résistance à la fusariose et seront éventuellement utilisées dans de nouveaux croisements.

Jusqu'à présent, la station de Saint-Hyacinthe a créé quatre variétés de blé de printemps.

Les essais d'adaptation des variétés de céréales à paille, dans deux stations, permettront de fournir des recommandations aux producteurs.

Les travaux sur le maïs ont permis d'importantes observations. Il y a des différences marquées entre plusieurs hybrides pour le temps de séchage, ce qui pourrait avoir une incidence économique importante.

Dans le domaine de la protection contre les insectes, on sait maintenant que les hybrides utilisés et les dates de semis influencent grandement les dommages causés par la pyrale.

On a constaté de sérieux dommages causés par la chrysomèle des racines du maïs dans les régions de Saint-Hyacinthe et de Châteauguay. Toutes ces observations contribuent à orienter de nouvelles recherches.

#### Herbages

Depuis 1983, on étudie à Deschambault le taux de séchage au champ des graminées. Les facteurs considérés sont la maturité physiologique de la plante et la largeur des andains au sortir du conditionneur. Il s'est révélé avantageux de laisser sécher l'herbe jeune en andain large tandis que l'influence de la forme de l'andain sur le séchage diminue lorsque l'herbe atteint un stade de maturité plus avancé.

Les travaux effectués sur les resemis des luzernières endommagées par l'hiver démontrent que les semis à la volée sans préparation de sol peuvent avoir un succès comparable aux resemis avec travail minimal du sol dans les cas ou les précipitations sont suffisantes durant la période qui suit les resemis.

Un réseau composé de 5 points d'essais éprouve de façon systématique les variétés de légumineuses et de graminées fourragères.

#### Protéagineuses et industrielles

À La Pocatière, trois lignées de féverole, dont une sélection du Québec, ont produit des rendements de plus de 7 500 kg/ha en grain sec. Le meilleur cultivar de fève soya observé a fourni 4 150 kg/ha de grain et, pour le pois, on obtenait 3 400 kg/ha avec la variété Lenca.

Pas moins de 2 500 lignées de féverole, 1 400 de pois sec et près de 120 de fève soya ont été éprouvées. Les effets d'un fongicide et de deux défoliants sur la féverole ont été étudiés. Le programme d'amélioration et de sélection amorcé en 1982 pour ces 3 espèces a été poursuivi.

Une évaluation similaire du matériel génétique de la féverole et de la fève soya a été faite à Deschambault. Dans les 2 stations, le comportement du pois sec cultivé en association soit avec le blé, soit avec l'orge a été étudié.

#### Pomme de terre

Cent neuf nouveaux cultivars provenant principalement de la station de Frédéricton et de l'université du Maine ont été introduits. Quatre-vingts culti-

vars de ces mêmes sources ont subi une épreuve de réaction a la rhizoctonie. Une trentaine ont été évalués pour la résistance à la verticilliose. Certains cultivars ont atteint un stade avancé d'évaluation expérimentale et sont passés aux mains des producteurs, notamment Trent et F-71086. Ce dernier a fait l'objet d'un préavis d'homologation.

Les bases d'un profil de régie particulier à certains nouveaux cultivars d'abord destinés aux producteurs qui participent au réseau d'évaluation commerciale ont été jetées. L'organisation de la troisième étape de l'évaluation commerciale a débouché sur la fondation, en décembre 1984, de l'Institut technique de la pomme de terre de transformation du Québec. Divers fongicides pour la répression de la rhizoctonie et du mildiou ont été comparés.

**Légumes**

Les travaux se poursuivent sur la vérification et le perfectionnement de grilles de recommandations d'engrais au moyen d'essais culturaux sous serre et aux champs pour le poivron, la carotte, l'asperge et la pomme de terre.

La sélection de cultivars supérieurs de tomates de transformation et la mise au point de méthodes de régie font l'objet de recherches.

L'utilisation du système d'irrigation goutte à goutte est très problématique pour la culture des tomates et ne semble pas avoir d'avenir pour cette culture au Québec.

On a commencé la sélection de cultivars de tomates résistants à la moucheture bactérienne.

Des essais d'adaptation et de régie de nouveaux cultivars de poivrons, aubergines, crucifères, maïs sucré, asperges, betteraves potagères et concombres ont été réalisés dans plusieurs stations.

À La Pocatière, des essais de cultivars de gourganes susceptibles de satisfaire aux exigences de la mise en conserve ont été poursuivis.

**Fruits**

La station de recherche de Deschambault a exécuté divers essais de variétés de fraises et de framboises. De même, elle a procédé à des essais de régie particulièrement sur la culture sur billon, sous tunnel. La station a également mené des essais sur la congélation de ces deux fruits.

**Bovins laitiers**

L'utilisation de la pulpe de betterave surpressée dans des rations totales mélangées pour l'alimentation des vaches en lactation augmente la quantité de lait produit; aucun effet néfaste n'a été observé sur le métabolisme général des vaches. Le niveau de pulpe optimal se situe aux environs de 35 % de la matière sèche ingérée. L'addition de bêta carotène à la ration semble indiquée.

**Bovins d'embouche**

Trois groupes de vaches de boucherie ont été comparés afin de déterminer si la génétique exerce une influence sur l'efficacité de la reproduction. Cette étude qui a duré six ans comprenait environ 100 vêlages par année. Le groupe de Hereford X Holstein a produit 79,4 veaux par 100 vaches comparativement à 69,5 et 60,1 veaux par 100 vaches pour les Limousin X Holstein et les Hereford respectivement.

La supériorité des vaches croisées Hereford X Holstein sur les vaches Hereford est due à une cumulation des effets de l'hétérosis et de la meilleure performance de reproduction de la race Holstein.

Par contre, les performances de reproduction de la race Limousin semblent être inférieures à celles de la race Hereford puisque les Limousin X Holstein n'ont pas eu des performances égales à celle des Hereford X Holstein.

**Poules pondeuses**

Après 4 générations de sélection, la production moyenne de 3 lignées de poules Leghorn s'élève à 262 oeufs par poule mise en poulailler, sur une période de 50 semaines de production. La sélection pour la grosseur de l'oeuf dans la quatrième lignée en a augmenté le poids de 59,2 à 62,1 g. Cette sélection se poursuit sur une base de famille et aucun indice ne nous permet de croire que l'augmentation de la productivité a atteint un plateau.

**Dindons à griller**

Quatre générations de sélection ont permis d'augmenter la ponte de 27,4 oeufs par femelle mise en poulailler de ponte. Le niveau moyen de production est actuellement de 89,6 oeufs sur une période de 24 semaines de ponte. Tout porte à croire que nous pouvons encore améliorer la productivité de cette lignée.

***Agro-alimentaire***

**Produits laitiers**

De par ses multiples contacts industriels sur les levains lactiques et la transformation fromagère, l'équipe de recherche a fortement élevé son niveau de connaissances et d'expertise dans ce secteur. Les objectifs majeurs de diminuer les importations de levains et de minimiser les pertes industrielles dues à une mauvaise régie de ceux-ci sont en voie de réalisation. Les applications dans le milieu ont été expéri-

mentées avec succès à ce jour. Cette équipe s'orientera sous peu vers les nouvelles technologies comme l'ultrafiltration et le génie génétique.

**Produits carnés**

Une collaboration avec l'industrie a débouché sur la mise au point de nouveaux produits de type pâté destinés à élargir le marché pour les produits contenant des matières premières d'origine québécoise. Les analyses permettant à un industriel d'augmenter la capacité de cuisson/fumage de produits transformés ont été complétées.

**Autres activités**

La collaboration avec les stations sur l'évaluation des pommes de terre, tomates et gourganes se poursuit. L'effort sur les produits de l'érable et du miel se continue afin de maximiser le potentiel du secteur. Beaucoup d'efforts sont concentrés sur les nouveaux produits manufacturés.

**Essais**

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a réalisé en 1984-1985 des essais variés dans le domaine des productions végétales en vue de formuler aux producteurs des recommandations appropriées pour le choix des espèces de cultivars ou les méthodes de régie des cultures.

Ces essais sont réalisés dans divers types de culture: fourrages, céréales, légumes, pomme de terre, petits fruits, protéagineuses, horticulture ornementale, etc.

Ils sont effectués pour la plupart avec un réseau provincial d'essai auquel contribuent les stations de recherche provinciales, fédérales et universitaires.

La Direction de la recherche agricole a accordé aux universités, une somme de 445 000 $ pour la réalisation de 21 essais en 1984.

**Contrats de recherche**

Afin de faire réaliser des travaux de recherche qu'elle juge importants et urgents, la Direction de la recherche agricole profite des compétences disponibles dans les universités québécoises et les autres entreprises de recherche du Québec en octroyant à ces établissements des contrats de recherche. La Direction a octroyé un montant de 725 000 $ pour la réalisation de 22 projets de recherche.

## Secrétariat administratif à la recherche, à l'enseignement et à l'administration

Le secrétariat administratif à la recherche, à l'enseignement et à l'administration apporte un soutien aux organismes suivants: le Conseil des recherches et services agricoles du Québec, le Conseil des productions animales, le Conseil des productions végétales, le Conseil des denrées alimentaires et le Comité de références économiques en agriculture.

Tous ces conseils consultatifs du Ministère ont comme principaux objectifs: de colliger l'information scientifique et technique pertinente, d'établir des priorités de recherche dans chaque secteur et d'apporter des éléments de solutions aux problèmes de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation.

### *Conseil des recherches et services agricoles du Québec*

Le Conseil des recherches et services agricoles du Québec (C.R.S.A.Q.) a pour objectifs:

- de participer à l'orientation et à la coordination d'activités de recherche agro-alimentaire au Québec;
- de soutenir la recherche universitaire susceptible d'assurer le développement scientifique et technique de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation;
- de favoriser la formation de chercheurs québécois.

Le C.R.S.A.Q. a reçu et jugé au mérite les 227 demandes de subventions présentées par les chercheurs universitaires québécois. Le Conseil a recommandé au Ministre pour l'exercice financier 1984-1985, la réalisation de 150 projets dont l'aide financière totalise 3 417 176 000 $ en subventions de recherche. Ces projets de recherche répondent à certains besoins exprimés par les conseils dans les secteurs aussi variés que les productions animales et végétales, la santé animale, les sols, le génie, l'agrométéorologie, la biotechnologie, le génie agro-alimentaire, les fumiers, l'économie agricole et les pêcheries.

Les facultés d'enseignement agronomique et vétérinaire des universités Laval, McGill et de Montréal reçoivent environ 70 % de l'aide financière soit un montant de ? 229 461,00 $.

Le Conseil a aussi recommandé l'attribution de 17 bourses d'assistance à la recherche d'une valeur de 7 000 $ chacune à des étudiants inscrits dans des disciplines agro-alimentaires, à un programme de deuxième cycle dans des universités du Québec.

### *Conseil des productions animales du Québec*

Le Conseil des productions animales du Québec (C.P.A.Q.) comprend environ 200 participants qui travaillent bénévolement à l'intérieur de ses divers comités.

En 1984-1985, les comités et sous-comités du C.P.A.Q. ont tenu 106 réunions. Au cours de cette période, le C.P.A.Q. a réalisé 6 colloques portant sur l'aquaculture, les bovins laitiers, le cheval, la cuni-

culture, le porc et les parcs d'engraissement. Ces colloques ont favorisé la participation de 2 700 personnes et la publication de 535 pages d'information technique. De plus, le C.P.A.Q. a publié 3 guides portant sur l'eau, le mouton et le renard, pour un total de 283 pages d'information technique et scientifique.

Les membres du C.P.A.Q. ont également déterminé les besoins de recherche en production animale, produit un dossier sur la situation de la recherche en production animale, élaboré des projets de testage en production animale, participé à l'évaluation des demandes de subventions du C.R.S.A.Q. et donné leur avis à la direction du Ministère sur divers dossiers concernant les productions animales.

### *Conseil des productions végétales du Québec*

Le Conseil des productions végétales du Québec (C.P.V.Q.) regroupe 450 membres provenant de différents organismes. Son mandat principal est de colliger et de diffuser toute information technique touchant les productions végétales.

Au cours de la dernière année financière, le C.P.V.Q. a organisé 3 colloques, l'un portant sur l'entreposage de la pomme de terre, un autre sur les perspectives d'avenir de la culture sous serre et un dernier sur la conservation des sols. Environ 1 300 personnes y ont assisté et environ 700 pages d'information ont été produites.

De plus, le C.P.V.Q. a publié 44 documents techniques touchant des sujets variés totalisant environ 1 200 pages d'information. La nouvelle série *Bulletins techniques* a déjà atteint son dixième numéro. Ces documents rejoignent tous les conseillers techniques et, selon l'information fournie, les producteurs agricoles.

### *Conseil des denrées alimentaires du Québec*

Le Conseils des denrées alimentaires du Québec (C.D.A.Q.) a organisé, au cours de la dernière année, un colloque sur les dividendes de la qualité dans les industries alimentaires. Ce colloque a permis aux chefs des petites et moyennes entreprises de venir écouter les témoignages des représentants des grandes entreprises comme Kraft, Catelli, Canada Packers, General Foods et ceux de M. Hervé Serieyx, auteur du livre *Entreprise du 3e type*. Un rapport de 105 pages a été produit sur cet événement.

Par ses comités techniques, le C.D.A.Q. a publié un guide de 70 pages sur les autoclaves de conserveries et un livre sur les produits de la pêche, de 240 pages. Les membres du Comité de technologie de la conserve du C.D.A.Q. ont donné, pendant une semaine, un cours aux représentants des conserveries sur les aspects technique, microbiologique et réglementaire. Le C.D.A.Q. a fait des recommandations aux autorités du Ministère sur certains développements techniques et sur la recherche biotechnologique et alimentaire.

Enfin, ses autres comités techniques préparent 3 autres guides qui devraient être publiés vers la fin de l'année 1985.

### *Comité de références économiques en agriculture du Québec*

Le Comité de références économiques en agriculture du Québec (C.R.E.A.Q.) existe en vertu d'une entente entre 4 organismes oeuvrant dans le secteur de l'économie agricole au Québec, et se compose de 5 représentants des organismes participants, d'un secrétaire et de 47 sous-groupes de travail, pour un total de 150 participants qui se sont réunis environ 120 fois durant l'année pour effectuer leur travail. Le Comité élabore, rédige et tient à jour un manuel de références économiques en agriculture au Québec. Ce volume contient un ensemble de références économiques, plus particulièrement des budgets types, nécessaires à la planification ou à la programmation des exploitations agricoles.

En 1984-1985, le C.R.E.A.Q. a publié quelque 140 textes de nature technico-économique, soit des budgets sur différentes productions, soit de l'information sur l'économie agricole. Ces documents comptaient de 1 à 38 pages. La méthodologie uniforme de travail utilisée dans la préparation des budgets et d'autres documents de références donne au manuel de références économiques en agriculture une orientation axée plus particulièrement sur l'ensemble des références économiques qui répond aux exigences des exploitations agricoles.

### *Élément 1.3*

### Enseignement agricole

La Direction de l'enseignement agricole, de concert avec celles des instituts de technologie agricole, a mis l'accent sur les objectifs de développement prioritaires suivants:

— réviser et approuver des programmes de formation destinés à la clientèle régulière, expérimenter l'implantation de programmes nouveaux ou récemment révisés et accroître l'aspect pratique de la formation;
— élaborer pour les adultes de nouveaux programmes de formation et mettre à jour certains cours existants;
— planifier la mise en place d'activités d'expérimentation et d'aide au milieu dans des domaines retenus pour chacun des deux instituts;

- intensifier la production de cours par correspondance en agriculture avec l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe (I.T.A.A.);
- travailler à l'opérationnalisation de la politique d'éducation des adultes en agro-alimentaire au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en concertation avec les différents intervenants;
- faire réaliser une étude sur les besoins et l'organisation de l'informatique dans les instituts.

Le Comité d'orientation de l'enseignement agricole du Ministère s'est réuni à deux occasions pour formuler des recommandations, au nom du milieu agricole et des organismes concernés, sur la formation donnée dans les instituts. Il s'est aussi penché sur les moyens de développer l'expérimentation et l'aide au milieu aux instituts de technologie agricole de La Pocatière et de Saint-Hyacinthe.

Le Comité de promotion de la formation professionnelle agricole a produit une brochure et un poster lors d'une campagne intensive de promotion. Le Comité a également travaillé à la mise en place de comités régionaux, regroupant les divers intervenants en formation professionnelle agricole, chargés d'organiser des activités spécifiques à leur milieu. De nombreuses activités ont ainsi été tenues dans les différentes régions agricoles du Québec.

Des journées d'étude pour le personnel de la Direction de l'enseignement et le bureau de direction des instituts ont été tenues pour échanger, entre autres, sur le développement de centres spécialisés dans les instituts, sur la nouvelle politique gouvernementale d'éducation des adultes et sur les nouveaux règlements du régime pédagogique au collégial.

La Direction de l'enseignement a participé au Comité *ad hoc* des répondants ministériels en éducation des adultes afin de préparer les réunions du Comité ministériel et du Comité interministériel, et de tracer le portrait des activités gouvernementales en matière d'éducation permanente.

À la demande du ministère des Relations internationales, la Direction de l'enseignement a préparé un projet de stages pour des boursiers de la F.A.O. (Food and Agricultural Organization). Ces stages qui s'adressent à des cadres intermédiaires devraient débuter à l'été 1985.

À la demande de la Direction de l'enseignement, la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'université Laval a réalisé une étude exploratoire sur les besoins qualitatifs de formation des jeunes agriculteurs et agricultrices. Les résultats de cette étude ont fait l'objet de deux publications: une revue de la documentation et un rapport d'études.

### *L'enseignement dans les instituts de technologie agricole*

Les instituts de technologie agricole de La Pocatière et de Saint-Hyacinthe offrent 11 programmes différents en technologie agro-alimentaire et un programme de formation pour la relève agricole. L'année écoulée a permis de mettre un terme à d'importants travaux de révision entrepris depuis quelques années dans les deux instituts et d'en arriver à neuf programmes entièrement révisés et sanctionnés par la Direction générale de l'enseignement collégial.

Pour l'année scolaire 1984-1985, l'Institut de technologie agricole de La Pocatière (I.T.A.) accueillait 376 élèves tandis que celui de Saint-Hyacinthe en recevait 588.

**Demandes d'admissions et inscriptions dans les programmes réguliers offerts aux instituts de technologie agricole**

| Année | Demandes d'admissions | Inscriptions en 1re année | Pourcentage d'inscriptions |
|---|---|---|---|
| 1983-1984 | 1 268 | 434 | 34,2 |
| 1984-1985 | 1 051 | 398 | 37,9 |

**Nombres d'élèves par programme pour chacun des instituts au 20 septembre 1984**

| Programmes (La Pocatière) | 1re année | 2e année | 3e année | Total |
|---|---|---|---|---|
| Gestion et exploitation d'entreprise agricole (1) | 39 | 56 | — | 95 |
| Zootechnologie | 35 | 35 | 34 | 104 |
| Phytotechnologie | 19 | 18 | 19 | 56 |
| Technologie des sols | 12 | 18 | 9 | 39 |
| Technologie équine | 20 | 15 | 14 | 49 |
| Techniques de gestion conseil en agriculture | 19 | — | — | 19 |
| Techniques d'aménagement agricole (2) | — | 7 | 7 | 14 |
| **Total** | **144** | **149** | **83** | **376** |

| Programmes (Saint-Hyacinthe) | 1re année | 2e année | 3e année | Total |
|---|---|---|---|---|
| Gestion et exploitation d'entreprise agricole* | 90 | 77 | — | 167 |
| Zootechnologie | 30 | 29 | 31 | 90 |
| Horticulture légumière et fruitière | 20 | 18 | 22 | 60 |
| Horticulture ornementale | 32 | 23 | 28 | 83 |
| Technologie du génie rural | 27 | — | — | 27 |
| Machinisme agricole*** | — | 14 | 13 | 27 |
| Hydraulique agricole*** | — | 3 | 4 | 7 |
| Technologie agricole: contrôle de la qualité et développement | 24 | 14 | 12 | 50 |
| Technologie alimentaire: produits laitiers | 19 | 12 | 12 | 43 |
| Technologie alimentaire: production | 12 | 5 | 8 | 25 |
| Hygiène publique** | — | 3 | 6 | 9 |
| **Total** | **254** | **198** | **136** | **588** |
| **Total pour les deux I.T.A.** | **398** | **347** | **219** | **964** |

Les élèves de sexe féminin représentent 34,9 % de la population scolaire des deux instituts.

* Programme offert sur une période de 28 mois.
** Programme aboli en 1983.
*** Programme remplacé par celui de Technologie du génie rural.

### *Information, recrutement, contingentement et sélection*

Les services aux étudiants des instituts ont rencontré à diverses reprises les orienteurs professionnels et les responsables d'information scolaire pour faire connaître les programmes offerts, les exigences d'admission et les aptitudes souhaitables pour s'inscrire aux programmes qu'ils offrent. Les agents d'information ont visité 70 écoles polyvalentes et tenu des journées d'information scolaire. Des prospectus ont été distribués et des réponses individuelles de renseignements ont été adressées aux intéressés. Les instituts ont participé à des expositions agricoles régionales et à des événements nationaux dans les secteurs de l'éducation et de l'agro-alimentaire. Une journée nationale d'information sur le programme Gestion et exploitation d'entreprise agricole a été organisée par les instituts.

Pour des raisons d'effectifs et de locaux, les instituts ont conservé le même contingentement d'élèves que l'an dernier. Deux programmes ne sont toutefois plus offerts: Hygiène publique et Techniques d'aménagement agricole.

### *Placement étudiant*

La relance effectuée à la fin de l'année 1984 indiquait que 88 % des finissants des deux instituts qui se destinaient au travail occupaient un emploi.

Les services aux étudiants des instituts multiplient leurs efforts auprès des employeurs éventuels pour les inciter à profiter de la formation et de la compétence des technologistes agricoles. Ils maintiennent un fichier permanent des offres de services et des offres d'emplois.

### *Enseignement aux adultes*

Durant l'année 1984-1985, 66 programmes de cours différents ont été donnés, soit à temps plein, soit à temps partiel, à 1 602 élèves adultes, formant 93 groupes différents et totalisant 13 567 jours-élève. Le personnel des deux instituts a également élaboré des programmes de cours pour le ministère de l'Éducation. Deux projets de programmes, l'Attestation d'études collégiales et le Certificat d'études collégiales, destinés aux adultes impliqués en agriculture, ont été élaborés et soumis à la Direction générale de l'enseignement collégial.

L'I.T.A.A. de Saint-Hyacinthe a assuré la formation des formatrices qui sont appelées à diffuser les 4 modules Femmes en agriculture. Il a également formé des formateurs en industrie laitière alors que 2 professeurs ont donné des cours en Assainissement des usines laitières à Mexico.

L'I.T.A. de La Pocatière a préparé et offert un cours sur la prévention des accidents à la ferme. Il a également organisé une rencontre des différents organismes concernés par ce dossier.

### *Cours par correspondance*

Les inscriptions aux cours par correspondance en agriculture ont légèrement diminué. Deux mille trois cent quatre vingt-six (2 386) personnes se sont inscrites aux 10 cours disponibles. Les cours les plus populaires sont la comptabilité agricole (444), la fertilisation des sols (430), la régie et l'alimentation des bovins laitiers (342), les céréales à paille: avoine, blé et orge (238) et bovins de boucherie: vache-veau (213). Cette année, les deux instituts étaient mis à contribution pour élaborer 8 nouveaux cours.

### *Recherche, expérimentation et aide au milieu*

L'intérêt des professeurs des instituts au développement de l'agro-alimentaire se manifeste par leur participation, en équipes internes ou externes, à des projets de recherche, à l'expérimentation de techniques nouvelles de production ou de transformation de produits agricoles.

Un certain nombre d'enseignants sont appelés à jouer un rôle, selon leur spécialité, dans des comités ministériels ou interministériels. Ils agissent aussi à titre de conférenciers auprès de groupements professionnels, collaborent à des revues spécialisées en rédigeant des articles à caractère scientifique ou de vulgarisation et participent à des journées d'information. Ils conseillent aussi des industries.

## Programme 3

## Aide à la production agricole

Ce programme vise à améliorer le rendement des cultures et de l'élevage, à assurer une main-d'oeuvre agricole suffisante et à diversifier la production selon les possibilités du milieu.

| Éléments de programme | Budget | Dépenses |
|---|---|---|
| 3.1 Mise en valeur des productions | 47 011 500 $ | 36 938 600 $ |
| 3.2 Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux | 42 685 200 $ | 38 582 800 $ |
| 3.3 Santé animale | 17 445 300 $ | 16 048 300 $ |
| 3.4 Administration et services régionaux | 32 279 000 $ | 30 728 400 $ |
| **Total** | **139 421 000 $** | **122 298 100 $** |

| Effectifs du programme | 1983-1984 | 1984-1985 |
|---|---|---|
| Cadres supérieurs | 44 | 43 |
| Professionnels | 341 | 320 |
| Agents de maîtrise (fonctionnaires) | 11 | 9 |
| Agents de maîtrise (ouvriers) | 4 | 3 |
| Employés de bureau et assimilés | — | — |
| Techniciens et assimilés | 692 | 603 |
| Ouvriers | 29 | 15 |
| **Total** | **1 121** | **993** |

*Élément 3.1*

## Mise en valeur des productions

### *Productions animales*

Cet élément de programme vise à mettre en place des politiques d'amélioration génétique et de développement des diverses productions animales dans le but d'accroître la rentabilité des élevages.

Cette unité administrative se compose de 9 divisions dont 7 sont fonction d'espèces animales différentes. Le personnel fournit un encadrement technique et administratif aux gestionnaires en région: en diffusant des dossiers techniques, en vulgarisant les techniques de pointe visant à mettre en valeur les productions animales et en coordonnant le traitement des données des divers programmes. Cette unité assume aussi un rôle conseil auprès des autorités du Ministère, en ce qui concerne les diverses productions animales.

D'autre part, cette unité dirige la station d'épreuves pour béliers de La Pocatière et le Centre d'insémination porcine de Saint-Lambert.

En plus, cette unité s'occupe du transfert technologique par la préparation et la diffusion d'outils techniques de base reliés à des procédés, méthodes et systèmes à l'usage du secteur des productions animales.

#### Alimentation et nutrition

Cette Division a pour but de colliger l'information technique et de la diffuser auprès des équipes régionales de gestion sur les sujets touchant l'alimentation animale. De plus, certains essais sont en cours ou ont été effectués:

- essais alimentaires et mise au point technique en station de recherche sur l'utilisation de pulpe de betterave surpressée dans les rations de vaches laitières;
- alimentation et contrôle sanitaire des animaux sur pâturage;
- essais avec des boeufs de boucherie alimentés avec du sorgho en vue de vérifier un programme informatisé pour déterminer les coefficients d'ingestion volontaire de fourrage;
- essais avec des veaux alimentés avec de l'herbe hydroponique en substitution au foin sec;
- d'autres essais ont été faits dans le but de mettre sur pied des moyens d'introduction de techniques nouvelles pour l'alimentation des chèvres, lapins, porcs et boeufs.

Cette Division a aussi fait la mise au point, en collaboration avec la Division développement des programmes informatisés, de logiciels évaluant le dépôt des protéines et des lipides en alimentation des bovins de boucherie. Elle a, de plus, préparé plusieurs communications dans le domaine de l'alimentation animale et plus particulièrement, par la préparation d'un dossier sur l'emploi de la lysine synthétique en alimentation du bétail.

La biotechnologie occupe également une place importante dans le champ d'activités de l'alimentation animale en vue de diversifier les moyens de baisser les coûts de production par l'utilisation de sous-produits actuellement rejetés par l'industrie; aussi de multiples explorations ont été faites en ce sens.

#### Animaux à fourrure

Cette Division s'occupe de l'encadrement technique du personnel ainsi que des producteurs oeuvrant dans le domaine de l'élevage du vison, renard et chinchilla. Les avis techniques de cette Division ont porté principalement sur les dossiers suivants:

- révision et recommandation de dossiers conformément au programme d'aide spéciale aux éleveurs de visons;
- recommandations concernant le projet de cuisine communautaire pour les éleveurs de visons de Charlevoix et de Port-Cartier;
- étude des possibilités de vente de visons reproducteurs;
- discussions et rencontres avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour la surveillance des élevages de visons et de renards;
- évaluation et recommandation sur les travaux de recherche en cours a l'université Laval;

— avis techniques sur l'élevage des animaux à fourrure pour la bande de Wemendji;
— préparation d'un essai d'insémination chez le renard par la visite de fermes susceptibles de pratiquer cette technique et élaboration d'une revue de littérature sur le sujet.

| | Bénéficiaires | Montant |
|---|---|---|
| Aide spéciale aux producteurs de visons | 3 | 92 757 $ |
| Aide à l'amélioration de la production du vison | 52 | 362 114 $ |
| Aide spéciale à l'installation d'un mélangeur et d'un convoyeur d'aliments pour les visons | 1 | 49 000 $ |

Aquiculture

Cette Division est responsable de la mise en place de moyens techniques visant à augmenter la production de truites de table pour le Québec. De plus, elle doit collaborer dans l'étude de divers dossiers, en particulier celui du développement du saumon de l'Atlantique.

Les membres de cette Division ont collaboré à l'implantation d'usines d'éviscération et de transformation pour la truite. Un fascicule sur les coûts d'opération d'un centre de pisciculture est actuellement disponible. Il a été réalisé par des spécialistes de l'Office du crédit agricole, en collaboration avec des membres de la Division de l'aquiculture.

***Production québécoise de truites***

| Année | Tonnes |
|---|---|
| 1980 | 310 |
| 1981 | 520 |
| 1982 | 675 |
| 1983 | 700 |
| 1984 | 750 |

| | Bénéficiaires | Montant |
|---|---|---|
| Développement de la production piscicole | 18 | 167 379 $ |

**Aviculture**

Cette Division s'occupe de l'amélioration des lignées québécoises de dindes et de la sélection de poules de reproduction pour la ponte. De plus, elle donne des avis techniques et des recommandations dans tous les autres secteurs reliés aux oiseaux fermiers.

La Division de l'aviculture, de concert avec la Station de recherche de Deschambault, continue d'apporter un effort particulier pour augmenter le nombre d'oeufs par femelle reproductrice chez le dindon à griller.

| | Bénéficiaires | Montant |
|---|---|---|
| | 5 | 337 741 $ |

**Bovins de boucherie**

Cette Division a travaillé, au cours de l'année, à la mise en place de 4 nouvelles stations régionales en vue d'augmenter le nombre de taureaux pour satisfaire les besoins des troupeaux vaches-veaux du Québec. Elle a fourni une aide technique aux groupements d'éléveurs et a supervisé le fonctionnement du test, selon les normes officielles pour l'épreuve génétique des taureaux en station.

La mise en marche du programme d'évaluation génétique à domicile a permis de tester 227 troupeaux. Le développement d'un logiciel par le Département d'économie de l'université Laval, en collaboration avec la Division, a permis la mise au point technique d'un programme de gestion des troupeaux vaches-veaux au Québec.

Ce testage à domicile permet aux producteurs d'évaluer leurs animaux en vue de la sélection des génisses de remplacement et des taureaux, selon des indices ou rangement au sein de leur troupeau. Il ne permet toutefois pas d'évaluer un taureau en relation avec la valeur des troupeaux comme le fait le test en station où plusieurs producteurs et plusieurs troupeaux sont représentés.

**Bovins laitiers**

La Division bovins laitiers offre aux éleveurs des outils de gestion, d'élevage et de sélection des animaux afin d'accroître l'efficacité de leur entreprise.

La diffusion de conseils techniques, la tenue de sessions d'information dans le domaine de la production laitière et la mise en marche d'un nouveau contrôle laitier (P.A.T.L.Q.-Postal) (alimentation, régie et génétique) sont d'autres activités qui ont été réalisées par la Division au cours de cette période.

Le rendement moyen par vache a continué sa progression de telle sorte qu'il se situe actuellement à 5 900 kg de lait par année comparativement à 5 663 pour l'année précédente (voir tableau).

| Année | Nombre de troupeaux inscrits | Rendement moyen lait/an/vache |
|---|---|---|
| 1981-1982 | 7 321 | 5 348 |
| 1982-1983 | 7 557 | 5 514 |
| 1983-1984 | 7 702 | 5 663 |
| 1984-1985 | 7 946 | 5 900 |

### Développement des programmes informatisés

Cette Division voit à la gestion et au développement de programmes de support aux producteurs dans divers secteurs et elle administre les recettes provenant des frais de participation des éleveurs aux divers programmes.

Parmi les principales responsabilités de cette Division, nous retrouvons la publication de rapports hebdomadaires, mensuels et annuels sous forme de données des performances des élevages pour les producteurs participants, de même que la délivrance de certificats officiels d'épreuves pour tout sujet ayant réussi avec succès les tests dans les programmes porcins (génétique), bovins de boucherie (génétique, domicile et en station) et ovins (génétique, domicile et en station).

Cette Division s'occupe également de faire le développement de logiciels intégrés pour les programmes du C.I.P.Q., de la production cunicole, du P.A.T.L.Q. et du P.A.T.P.Q.

### Lapins

Les activités professionnelles ont principalement porté sur la production d'expertise technique à la production commerciale établie. Une partie importante de l'action s'est concentrée sur la mise à jour des documents techniques et la préparation des journées cunicoles 1984.

Pour l'encadrement des producteurs dans ce secteur, le développement d'un logiciel (P.C.P.C.) a été mis en application en vue d'améliorer la productivité des élevages en décelant les problèmes de gestion et en proposant les correctifs nécessaires.

### Moutons

Cette Division s'occupe du développement d'outils techniques de gestion pour permettre d'améliorer la génétique des élevages. Elle a, comme principale activité, l'application du programme d'évaluation génétique à domicile et en station.

Cette Division a de plus travaillé à la mise en place d'un projet pilote d'insémination artificielle, en collaboration avec un certain nombre de producteurs, pour permettre de maîtriser la technique et l'efficacité de cette méthode d'élevage.

| | Bénéficiaires | Montant |
|---|---|---|
| Programme national de développement de la production des agneaux | 12 | 27 148 $ |
| Aide spéciale conformément à la promotion de femelles type dans la production de moutons et d'agneaux | 2 | 7 200 $ |

### Porcs

La Division porcine offre aux éleveurs participants des outils de gestion d'élevage, de sélection des reproducteurs et d'amélioration génétique afin d'accroître la rentabilité de leurs entreprises. Ce travail d'amélioration de la production porcine prend les aspects suivants: Programme d'analyse des troupeaux porcins du Québec (P.A.T.P.Q.), Programme d'évaluation génétique des porcs de race et de promotion de la femelle hybride, Programme d'insémination porcine et Programme d'évaluation des porcs commerciaux.

Au P.A.T.P.Q., le nombre de troupeaux inscrits a augmenté et il couvre 11,5 %des truies du Québec. Aussi, les éleveurs ont continué d'améliorer la productivité par truie en inventaire de leur troupeau (1,4 porcelet/truie/année).

**P.A.T.P.Q.**

| | Productivité | | | |
|---|---|---|---|---|
| Année | Nombre total de troupeaux | Par truie en production | Par truie en inventaire | Nombre total de truies inscrites |
| 1981-1982 | 200 | 19,1 | n.d. | 21 549 |
| 1982-1983 | 215 | 19,6 | 14,8 | 23 070 |
| 1983-1984 | 256 | 19,7 | 15,2 | 29 878 |
| 1984-1985 | 290 | 20,0 | 16,6 | 35 700 |

Concernant l'évaluation génétique, les activités se sont maintenues au chapitre du nombre évalué en race pure et du groupe de femelles qualifiées en hybridation. L'amélioration de la qualité du porc s'est poursuivie comme le démontre le tableau pour la catégorie la plus nombreuse, les femelles Landrace.

**Évaluation génétique des porcs de race et promotion de la femelle hybride**

| | Porcs de race | | Femelles hybrides | |
|---|---|---|---|---|
| Année | Nombre de troupeaux | Nombre de porcs évalués | Nombre de troupeaux | Nombre de femelles qualifiées |
| 1981-1982 | 158 | 19 433 | 114 | 20 500 |
| 1982-1983 | 137 | 21 950 | 100 | 20 500 |
| 1983-1984 | 134 | 23 122 | 108 | 23 000 |
| 1984-1985 | 145 | 21 802 | 118 | 22 080 |

**Évolution qualitative du groupe témoin des femelles Landrace**

| Année | Nombre de femelles évaluées | Gras dorsal moyen | Gain journalier |
|---|---|---|---|
| 1981-1982 | 6 427 | 15,7 mm | 590 g/j |
| 1982-1983 | 7 049 | 15,5 mm | 600 g/j |
| 1983-1984 | 7 771 | 15,0 mm | 610 g/j |
| 1984-1985 | 7 385 | 14,7 mm | 620 g/j |

Un second test d'évaluation des porcs commerciaux a regroupé 22 éleveurs pour un total de 348 porcs. Ces sujets furent évalués pour des critères d'engraissement, de rendement de la carcasse et de qualité de la viande.

Les activités du Centre d'insémination porcine du Québec se sont poursuivies par la diffusion de semence en provenance de 6 races porcines. L'année 1984 a vu le système de distribution se restructurer complètement par l'utilisation d'une compagnie de messagerie privée. Ce nouveau système, desservant quotidiennement l'ensemble du territoire agricole, a permis d'atteindre un sommet de 8 008 doses de semences.

Le Centre continue à fournir de la semence congelée aux éleveurs intéressés. Le taux de réussite se maintient à 80 % pour la semence à l'état frais et à 60 % pour la semence congelée.

Des ventes de semence furent faites au Mexique (234), en France (50) et à d'autres provinces canadiennes.

**Insémination porcine**

| Année | Nombre de verrats | Nombre de saillies (a) | Nombre d'utilisateurs (b) | Taux d'utilisation (a/b) |
|---|---|---|---|---|
| 1981-1982 | 40 | 6 079 | 267 | 22,8 |
| 1982-1983 | 37 | 6 628 | 264 | 25,1 |
| 1983-1984 | 38 | 5 594 | 258 | 21,7 |
| 1984-1985 | 38 | 8 008 | 275 | 29,1 |

### *Productions végétales*

Le Service des productions végétales joue un rôle de soutien technique auprès du Ministère, ainsi que des diverses régions agricoles.

Ses ressources sont consultées, principalement pour conseiller, promouvoir et coordonner des projets de mise au point technique dans les secteurs de l'apiculture, de l'acériculture, de la production de céréales de semences ainsi que dans le domaine horticole où il est en plus responsable de différents programmes.

Le Service dirige trois centres de mise au point technique: un en acériculture situé à Saint-Norbert d'Arthabaska et deux autres en apiculture, l'un à Deschambault et l'autre à Saint-Hyacinthe.

## Horticulture

### *Petits fruits*

Le programme de multiplication de plants certifiés de fraisiers et framboisiers regroupe maintenant 7 multiplicateurs; un nouveau membre a en effet été accrédité dans la région des Bois-Francs.

De plus, au cours de l'année, tout le programme a été réévalué par un comité *ad hoc* afin de favoriser son adaptation aux conditions d'évolution rapide des nouvelles technologies et qu'il réponde plus efficacement aux besoins des producteurs commerciaux.

La production de plants certifiés a atteint un sommet de 11,5 millions de plants de fraisiers certifiés chez les 6 producteurs et de 759 600 plants de framboisiers chez les 3 producteurs. Nous atteignons ainsi 63 % des besoins en plants de fraisiers et 80 % de ceux en plants de framboisiers.

Chaque année, de 2 à 3 variétés nouvelles sont introduites. Pour les fraises, les cultivars Red Coat, Veestar et Bounty représentaient 93 % de la production totale en 1984.

### *Gourganes*

Le Service a favorisé le développement de bonnes semences de gourganes en offrant des facilités d'achat-entreposage (transit) en collaboration avec la Station de recherche de La Pocatière. Nous avons ainsi obtenu plus de 10 tonnes de semences.

De plus, il a contribué à faire l'homologation de la variété Baie Saint-Paul pour distribution sous le nom d'«ARNAUD» par la maison J. Labonté inc.

### *Agriculture écologique*

Après 3 années de fonctionnement, ce programme a été évalué afin de mieux l'orienter vers l'obtention des objectifs prévus.

Des observations techniques sont encore à faire sur 8 fermes. Les plus valables sont effectuées sur les entreprises qui pratiquent la serriculture à base de techniques biologiques (organiques).

### *Parcelles d'essais sur les fruits de vergers*

Huit fermes fruitières ont été choisies dans les différentes régions propices à cette culture à travers le Québec. Dès le printemps 1985, plus de 50 % des espèces et variétés prévues aux plans et devis seront plantées.

Ce programme, ayant pour objet le développement, permet aussi de faire la mise au point de nouvelles techniques en arboriculture. C'est ainsi que les 22 variétés de pommiers seront plantées en partie (50 %) sur paillis plastique et la taille à axe vertical (Lespinasse) sera pratiquée sur cette espèce.

L'accent sera mis sur les essais de pommiers et poiriers dans la région de Montréal; pruniers et cerisiers dans la région de Québec et l'Est-du-Québec.

### *Champignons*

Le Service, en collaboration avec la Direction du génie, a contribué à mettre sur pied une section de consultation, d'information et d'orientation dans la culture des champignons au Québec.

Ce secteur dispose de plans et d'études de rentabilité qui peuvent servir de guide a la reconquête de notre marché détenu a 80 % par l'Ontario et les U.S.A.

Le Service a de plus organisé un cours intensif (30 heures) en collaboration avec l'Institut de technologie agricole de La Pocatière où 31 candidats se sont inscrits.

### *Culture de canneberges (atocas)*

Le Service a contribué à mettre en évidence le grand potentiel biophysique et économique qu'il y aurait dans la culture des canneberges dans la partie centrale du Québec et un projet de développement devrait être entrepris dès 1985.

### *Culture de la vigne*

Il existe un réel engouement pour la culture de la vigne au Québec. Afin de rationaliser les essais de cultivars réalisés ou en cours, le Service a engagé une spécialiste dont le rôle est de compiler et d'analyser les données, de conseiller et d'orienter les intéressés.

## Grandes cultures

La Division des grandes cultures a cherché à favoriser la formation des producteurs de semences céréalières et fourragères. Elle a collaboré au développement de ces productions avec d'autres intervenants de ce secteur.

La Division a, entre autres, organisé un cours pour les producteurs de semences sélectes auquel des intervenants et 19 producteurs et conseillers techniques ont participé.

Afin d'améliorer les connaissances techniques des producteurs de semences pédigrées (ceux qui multiplient les semences sélectes) la Division a organisé deux cours, un à l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe (34 producteurs y ont participé) et un à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière où 21 producteurs se sont inscrits.

**Acériculture**

Au cours de l'année, la Division de l'acériculture a poursuivi et même consolidé l'action entreprise dans le domaine acéricole au cours des récentes années. Cette action poursuit deux objectifs principaux soit:

— développer et mettre au point des techniques permettant la fabrication d'un produit d'érable de qualité, tout en réduisant l'énergie et la main-d'oeuvre nécessaires par les méthodes traditionnelles;
— améliorer les méthodes de fabrication et de régie de l'érablière par la vulgarisation des bonnes techniques acéricoles (dépliants, cours, conférences, etc.).

***Centre acéricole de Victoriaville***

La réalisation de ces deux objectifs s'appuie surtout sur le Centre acéricole de Victoriaville, où se sont poursuivis, tout au long de l'année, des projets de recherches appliquées et de mises au point regroupés sous un même thème soit: l'amélioration des caractéristiques organoleptiques des produits de l'érable.

Ainsi, les filtres utilisés à l'étape finale de fabrication de sirop, les agents utilisés pour contrôler le gonflement dans les casseroles d'évaporation, les différentes techniques de mise en contenants, les méthodes et les produits servant au lavage et à l'assainissement du matériel acéricole ont fait l'objet d'expérimentations destinées à réduire l'incidence des défauts de saveur qui leur sont associés.

D'autre part, les expériences destinées à mettre au point des techniques simples et écologiques pour réduire l'incidence des dommages à la tubulure causés par les rongeurs, se sont poursuivies et la Division a maintenu sa collaboration à différents projets réalisés au Centre acéricole par des équipes de chercheurs de l'université Laval (ultrafiltration de l'eau d'érable, dépérissement, etc.).

***Vulgarisation et transfert technologique***

Au cours de la dernière année, la Division a mis plus d'emphase sur ce volet de sa mission; plus de 800 producteurs sont venus rencontrer les spécialistes en acériculture qui travaillent à l'érablière expérimentale et plus de 1 500 ont été rencontrés à l'occasion de journées d'information, colloques ou séminaires organisés par les bureaux locaux de renseignements agricoles.

Le rôle conseil de la Division a également été confirmé dans des dossiers tels que le dépérissement dans les érablières où nous collaborons étroitement avec les équipes de recherches du M.E.R., ainsi que dans le cas des dommages causés par le verglas dans les érablières où elle a complété les expertises pour le compte du Bureau de la protection civile du Québec.

**Apiculture**

La Division de l'apiculture a poursuivi ses activités dans les trois champs de recherche-développement, du transfert d'information et de vulgarisation ainsi que des services aux apiculteurs.

Elle a évalué l'influence d'une température (-3°C) sur le comportement des ruches en caveau au cours de l'hivernage. Les quatre méthodes de régie de production du miel ont fait l'objet d'une étude comparée; il s'agit de la méthode usuelle sans garde-magasin, la méthode Dewaree qui comporte une chambre à couvain accompagnée du déplacement périodique du couvain et la méthode à deux reines.

L'amélioration génétique des lignées de reines dans les deux ruchers expérimentaux s'est poursuivie avec la collaboration des apiculteurs pour l'établissement de la valeur des reines. La propagation des meilleures lignées a été favorisée en vue de leur utilisation par l'éventail le plus large d'apiculteurs. La Division a également consacré des énergies au développement d'une méthode rapide d'évaluation génétique des reines.

La prolongation de durée de vie des reines pondeuses en incubateur a été étudiée en rapport avec les principales phérormones de la glande de Nasanoff.

L'amélioration de l'appétence du substitut de pollen a fait l'objet de travaux. La phénoménologie du *Phacelia tenacetifolia*, plante hautement mellifère, a été établie.

La Division a tenu deux journées de vulgarisation dans 10 régions agricoles et trois dans les deux ruchers expérimentaux situés dans les deux autres régions. Ces événements ont rassemblé plus de 1 000 producteurs. Des cliniques sur l'élevage commercial des reines ont été suivies par 63 apiculteurs.

Le rucher de Deschambault a reçu 20 classes de troisième et quatrième année primaire à une demi-journée d'initiation sur l'abeille et les produits de la ruche.

La Division a participé aux jugements des produits de la ruche dans les expositions régionales et provinciale. Elle a inauguré le nouveau concours provincial du Maître apiculteur et animé un stand au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation de Montréal.

La Division a procédé au traitement de désinfection de 9 750 ruches contaminées par les maladies.

*Élément 3.2*

## Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux

Les principales activités de la Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget conformément au programme agricole Sol-Plus sont:

### *Aménagement de cours d'eau municipaux*

La Direction a procédé à l'aménagement de 742 réseaux de cours d'eau municipaux. Les travaux d'excavation ont porté sur une longueur de 1 887,1 kilomètres, suivis de travaux de régalage des déblais sur 758 réseaux pour une longueur de 1 853 kilomètres.

La Direction a fait 395 appels d'offres pour l'adjudication de 373 contrats à l'entreprise pour l'aménagement de cours d'eau municipaux. Elle a également apprécié des projets de moindre envergure et délivré 275 autorisations pour des travaux de régie.

Assainissement et conditionnement physique des sols, conservation des eaux:

— les travaux mécanisés,
— le drainage souterrain,
— l'aménagement d'étangs de ferme.

La Direction a procédé à la qualification de 2 730 machines appartenant à 748 entrepreneurs spécialisés en travaux mécanisés et à 26 entrepreneurs spécialisés en drainage souterrain. La qualification est consécutive a un contrôle des coordonnées de la machine et à une inspection mécanique soigneuse.

### *Autres programmes*

La Direction a qualifié 139 machines utilisées pour le transport et l'épandage de la pierre à chaux agricole, appartenant à 76 entrepreneurs spécialisés.

La Direction a la responsabilité du suivi de la cartographie du secteur de la production agricole.

## Hydraulique agricole, machinisme et constructions rurales

Par l'intermédiaire des conseillers régionaux en génie, la Direction offre aux agriculteurs un éventail complet de plans de bâtiments destinés au logement des animaux, de structures pour l'entreposage des récoltes et des fumiers ainsi qu'un service complet d'hydraulique agricole.

À partir des essais réalisés aux champs, la Direction prépare et publie des bulletins traitant des choix, de l'utilisation et de l'entretien des divers équipements agricoles utilisés au Québec.

Avec le concours du médiateur des plaintes, la Direction dirige et anime le Comité consultatif en machinisme agricole, lequel a pour but d'assurer aux agriculteurs le meilleur service possible. Le Comité compte sur la collaboration de tous les intervenants, agriculteurs, fournisseurs, concessionnaires, etc. Il applique des programmes pertinents.

La Direction a aussi la responsabilité du Service de la cartographie du Ministère.

Quatre-vingts projets de recherche, de développement et de mise au point technique ont été réalisés ou entrepris au cours de l'année. Huit plans généraux ont été conçus, publiés et inclus aux catalogues. Trente-cinq programmes informatisés en ingénierie ont été conçus; tous sont opérationnels. La Direction a conçu et complété une nouvelle représentation sur carte hydrographique des cours d'eau projetés et exécutés ainsi que des travaux de drainage souterrain réalisés. Vingt-huit brochures techniques sont disponibles. Les ingénieurs ont présenté dans la région une vingtaine de conférences techniques et une quinzaine de cours.

La Direction a assisté les ingénieurs en région pour l'application technique du programme d'aide à la création des centres régionaux de grains.

Quarante-cinq plaintes d'agriculteurs ont été retenues par le médiateur de plaintes en machinisme agricole. Ce dernier a répondu à plus de 500 demandes d'information des agriculteurs.

*Élément 3.3*

## Santé animale

Les secteurs d'activités sous la responsabilité des Services vétérinaires sont: le Programme d'amélioration de la santé animale au Québec (A.S.A.Q.); les programmes spéciaux d'aide aux éleveurs; les plans de gestion sanitaire; la prophylaxie, la recherche étiologique et la vulgarisation; les laboratoires de pathologie animale.

### *Le Programme d'amélioration de la santé animale au Québec*

Ce programme rend les soins vétérinaires plus accessibles aux producteurs agricoles:

— par l'uniformisation des taux d'interventions vétérinaires résultant d'une contribution directe du Ministère pour les actes médicaux posés par les praticiens, quel que soit l'éloignement des éleveurs;
— par l'obtention de prix avantageux aux producteurs pour l'achat de médicaments recommandés par un professionnel de la santé animale, contribuant à freiner l'emploi irrationnel de produits souvent coûteux, voire parfois inutiles ou dangereux pour la santé publique lorsqu'ils sont utilisés de façon incontrôlée.

Le tableau suivant indique les variations observées comparativement à l'année précédente (1983-1984).

**Programme d'amélioration de la santé animale au Québec (A.S.A.Q.)**

| # | 1983-1984 | 1984-1985 | Pourcentage d'augmentation |
|---|---|---|---|
| Budget | 9 000 000 $ | 9 837 200 $ | 9,31 % |
| Coût au Ministère | 8 960 000 $ | 9 426 197 $ | 5,21 % |
| Nombre de réclamations | 472 465 | 474 588 | 0,5 % |
| Nombre de vétérinaires | 363 | 373 | 2,76 % |

Pour l'application de ce programme, une entente signée avec l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec couvre la période du 1er avril 1984 au 31 mars 1986.

### *Programmes spéciaux d'aide aux éleveurs*

#### Indemnisation pour les pertes de bovins, d'ovins ou de caprins

Ce programme permet au Ministère de compenser financièrement les producteurs agricoles qui subissent d'importantes pertes d'animaux attribuables à certaines maladies spécifiques qui entraînent la mort de ces bêtes ou obligent leur propriétaire à les faire abattre.

L'assistance financière offerte aide les agriculteurs bénéficiaires à réorganiser leur troupeau.

Les réclamations inscrites se chiffrent à 22; les indemnisations, au montant de 211 265,12 $, ont partiellement compensé la perte de 413 unités animales bovines et de 341 unités animales ovines ou caprines. En 1983-1984, une somme de 223 050 $ avait été versée à 27 bénéficiaires.

#### Indemnisation pour les pertes d'animaux morts de la rage

En vertu de ce programme conjoint avec le gouvernement du Canada, le Ministère accorde une compensation financière aux agriculteurs qui subissent des pertes d'animaux à cause de la rage.

Les sommes maximales allouées pour chaque tête de bétail et selon les espèces sont:

| | |
|---|---|
| Bovins | 1 000 $ |
| Équins | 500 $ |
| Ovins, caprins et porcins | 200 $ |

Un seul éleveur a reçu une compensation de 1 000 $ comparativement à 2 100 $ pour trois réclamants en 1983-1984.

La part du Québec est de 60 %; celle du gouvernement fédéral, de 40 %.

#### Le Programme vétérinaire de santé porcine

En raison de l'importance des capitaux engagés dans les élevages porcins et de la forte concentration de ces derniers, la production porcine doit faire l'objet d'une surveillance vigilante pour parer aux dangers accrus de contamination. Les Services vétérinaires sont responsables de ce programme de santé porcine.

Pour l'application du Programme, 1 180 visites à la ferme ont été effectuées.

#### Dépistage provincial des résidus médicamenteux

Les professionnels des Services vétérinaires visitent les éleveurs dont les porcs ont révélé des résidus de sulfaméthazine au moment de l'abattage.

Ce programme est réalisé en collaboration avec le Service de l'inspection des produits carnés et le Laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaires. Il a débuté au cours de l'année 1982-1983 et a nécessité 67 visites à la ferme en 1983-1984 et 82 visites en 1984-1985.

#### Programme de gestion sanitaire et d'évaluation de la capacité reproductrice des taureaux de boucherie en stations d'épreuves

Le Ministère favorise l'évaluation du potentiel génétique des bovins de boucherie afin d'identifier les meilleurs géniteurs destinés à améliorer la qualité des bovins de boucherie produits au Québec. Il a donc mis de l'avant une aide à l'établissement de stations d'épreuves régionales.

Conscient que la santé des taureaux est un facteur essentiel à l'extériorisation de leur potentiel génétique, le Ministère a mis en oeuvre des moyens pour que les pathologies n'interfèrent pas avec le but ultime des stations d'épreuves. Ce programme consiste en un plan précis de dépistage des maladies contagieuses, en l'évaluation de la capacité reproductrice des taureaux et en la mise en place de mesures préventives destinées aux bêtes admises à ces établissements.

Les taureaux sont soumis à un sérieux examen de contrôle avant leur admission à l'une des stations, ainsi qu'à certaines épreuves de dépistage durant leur séjour. Six stations y participent. Au total, 480 taureaux admis à ces stations figurent dans les fiches de contrôle des 6 médecins vétérinaires responsables, lesquels ont effectué 85 visites aux stations pour les fins de l'application de ce programme.

**Programme d'amélioration de l'état sanitaire des ruchers**

Les 32 inspecteurs recrutés pour l'application de ce programme ont visité des ruchers comprenant 37 895 ruches et détruit 2 161 colonies d'abeilles. Les 168 compensations accordées à des apiculteurs ont entraîné des déboursés de 119 803 64 $ dont 110 017 60 $ pour la destruction de couvains et de colonies atteints de maladies, et 9 786 04 $ pour dommages causés par les ours.

**Programme d'aide technique aux Inuit pour la protection des chiens contre la rage**

À cause du caractère endémique de la rage sur le territoire québécois occupé par les Inuit au nord du 55e parallèle, et en l'absence de médecin vétérinaire dans leurs communautés, le Ministère a mis en application un programme visant à fournir l'aide technique et matérielle nécessaire pour protéger la population canine contre la rage, maladie virale transmissible aux humains.

L'objectif de ce programme est de permettre la vaccination antirabique des chiens âgés de plus de 3 mois dans chacune des municipalités nordiques admissibles. En 1984-1985, 525 chiens ont été vaccinés contre la rage.

**Programme d'assainissement général des troupeaux de visons et de formation technique des éleveurs à l'égard de la maîtrise sanitaire des élevages**

Les objectifs de ce programme sont de promouvoir l'assainissement général des troupeaux de visons, d'empêcher la dissémination des maladies et de favoriser la formation technique des éleveurs à l'égard de la maîtrise sanitaire des élevages.

Les moyens préconisés sont: l'élaboration d'un guide de gestion sanitaire, une campagne de vulgarisation des techniques sanitaires d'élevage, le traitement de données épidémiologiques, l'épreuve sérologique de détection de la plasmocytose virale et la contribution à la rémunération des médecins vétérinaires praticiens, dans les cadres de l'A.S.A.Q., pour les prélèvements sérologiques. Trente-cinq visites ont été nécessaires pour appliquer ce programme en 1984-1985.

**Programmes d'amélioration de la qualité des chevaux au Québec et de développement de la race chevaline Canadienne**

Le Ministère désire favoriser l'élevage de chevaux de qualité au Québec et développer la race chevaline Canadienne. Ces mesures visent à améliorer et à certifier la qualité des chevaux nés et élevés au Québec et inscrits aux programmes. En 1984-1985, les propriétaires d'une jument dont l'exploitation est enregistrée auprès du Ministère sont devenus admissibles à ces programmes.

Les réclamations inscrites pour la période du 1er avril 1984 au 31 mars 1985 se chiffrent comme suit:

***Amélioration de la qualité des chevaux au Québec***

Au total, ce programme a permis à 109 producteurs de bénéficier de 113 730 $ en subventions versées.

| | |
|---|---|
| Poulains | |
| Nombre de poulains subventionnés: | 534 |
| Montant des subventions versées: | 101 730 $ |
| Étalons | |
| Nombre d'étalons subventionnés: | 20 |
| Montant des subventions versées: | 12 000 $ |

***Développement de la race chevaline Canadienne***

Au total, ce programme a permis à 37 producteurs de bénéficier de 26 140 $ en subventions versées.

| | |
|---|---|
| Poulains | |
| Nombre de poulains subventionnés: | 69 |
| Montant des subventions versées: | 16 640 $ |
| Étalons | |
| Nombre d'étalons subventionnés: | 2 |
| Montant des subventions versées: | 1 200 $ |
| Juments | |
| Nombre de juments subventionnées: | 27 |
| Montant des subventions versées: | 8 300 $ |

**Plans de gestion sanitaire**

Des plans de gestion sanitaire sont requis pour l'admissibilité des éleveurs à certains programmes. Les éleveurs désirant se prévaloir des avantages offerts par l'un des programmes énumérés ci-après doivent rencontrer un médecin vétérinaire; ils reçoivent alors des explications et des recommandations précises ainsi qu'une fiche de rencontre. Cette dernière est utilisée comme preuve au chapitre des conditions d'admissibilité.

Les programmes visés par les plans de gestion sont: programme national de développement des ateliers vaches-veaux, achat de femelles reproductrices de boucherie de qualité, élevage de génisses de boucherie de qualité et achat de taureaux reproducteurs, aide à l'établissement de parquets d'engraissement, programme national de développement de la production des agneaux, développement de la production piscicole et de l'aquiculture.

En 1984-1985, 1 085 plans de gestion sanitaire ont été réalisés par les médecins vétérinaires des Services vétérinaires comparativement à 850 pour 1983-1984.

### Prophylaxie, recherche étiologique et vulgarisation

#### *Visite à la ferme*

Outre les 3 279 visites à la ferme nécessaires à l'application des programmes des Services vétérinaires et à la réalisation des plans de gestion sanitaire, les médecins vétérinaires ont effectué en 1984-1985, 1 620 autres visites chez des éleveurs pour trouver l'origine de conditions pathologiques particulières, effectuer des enquêtes épidémiologiques ou préparer une stratégie prophylactique pour le profit d'élevages aux prises avec des problèmes d'envergure. Des recommandations écrites sont habituellement remises aux éleveurs lors des visites.

### Surveillance d'encans et d'expositions

Les regroupements d'animaux tels que les encans et les expositions constituent un risque de transmission de maladies contagieuses et nécessitent une surveillance appropriée. Les encans spécialisés de veaux et de bouvillons et les expositions d'animaux de la ferme, peuvent bénéficier de la présence d'un professionnel de la santé animale pour l'application de normes préventives. En 1984-1985, 83 rassemblements d'animaux ont été volontairement soumis à la surveillance de médecins vétérinaires du Ministère, comparativement à 38 en 1983-1984.

### Vulgarisation

Pour la vulgarisation des moyens de promotion de la santé et du bien-être des animaux de la ferme, les médecins vétérinaires du Ministère ont participé à 791 conférences, réunions et émissions radiophoniques ou télévisées, rédigé 3 375 recommandations aux éleveurs et publié 77 articles pour le bénéfice des agriculteurs.

## *Laboratoires de pathologie animale*

### Activités des laboratoires

Les Services de pathologie animale en laboratoire aident à établir le diagnostic des maladies animales pour en guider le traitement, le contrôle ou la prévention.

Le Service dirige un réseau de 7 laboratoires localisés à Alma, L'Assomption, Nicolet, Rimouski, Rock Forest, Sainte-Foy et Saint-Hyacinthe. De plus, des services en virologie vétérinaire sont rendus par le Centre de recherche en médecine comparée intégré à l'Institut Armand-Frappier de Laval.

Ces laboratoires bénéficient de la collaboration du Laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaires de Sainte-Foy et des laboratoires régionaux de chimie pour des analyses complémentaires aux travaux de diagnostic. À Saint-Hyacinthe, une partie des travaux sont réalisés en collaboration avec la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

#### *Pathologie*

Comparativement à l'année précédente, les travaux de nécropsie dans les 7 laboratoires ont diminué de 2,7 %, alors que l'ensemble des analyses de pathologie animale laisse voir une diminution de 4,9 % comme l'indique ce tableau:

| | 1983-1984 | 1984-1985 | % de variation |
|---|---|---|---|
| Nécropsies | 14 200 | 13 827 | 2,7 |
| Analyses de pathologie animale | 707 505 | 672 330 | 4,9 |

Le Centre de recherche en médecine comparée a effectué 42 460 analyses sérologiques, isolements viraux et isolements mycoplasmiques.

| | 1983-1984 | 1984-1985 | % de variation |
|---|---|---|---|
| Analyses sérologiques | 28 388 | 40 221 | 41,7 |
| Isolements viraux | 2 052 | 1 675 | 18,4 |
| Isolements et identification de mycoplasmes | 695 | 564 | 18,8 |

Les espèces porcine et bovine sont responsables de la forte augmentation dans les analyses sérologiques.

***Revenus***

Les services des laboratoires sont gratuits pour les producteurs agricoles, chercheurs et services publics, mais comportent des charges pour les animaux de plaisance. Ces revenus se sont chiffrés à 55 849 $ comparativement à 49 180 $ pour l'année précédente.

### *Élément 3.4*

### Administration et services régionaux

Cet élément de programme vise à développer des ressources en fonction du potentiel agricole et à coordonner les services requis par les exploitations agricoles.

Cette unité administrative se divise en 12 bureaux régionaux qui dirigent et coordonnent l'action de 79 bureaux de renseignements agricoles répartis sur l'ensemble du territoire québécois. Le personnel fournit l'encadrement technique et administratif aux exploitants agricoles en vulgarisant les techniques de pointe visant à mettre en valeur les sols, les productions animales et végétales. De plus, cette unité dirige quatre laboratoires qui effectuent différentes analyses de sols et d'aliments à bestiaux pour le profit des agriculteurs. Ces laboratoires sont situés à Rimouski, Nicolet, Rock Forest et Alma.

En 1984-1985, le personnel, en plus de fournir les services de vulgarisation, a diffusé et appliqué de nombreux programmes agricoles tant nationaux que régionaux qui permettent aux agriculteurs de bénéficier d'aide financière pour la réalisation de projet ou de recevoir une aide technique accrue en regard d'élevages ou de cultures spécialisées. À partir des résultats d'analyse des différents laboratoires régionaux, le personnel technique effectue des recommandations précises d'amendements des sols ou élabore des programmes alimentaires pour les bestiaux.

### *Principaux programmes agricoles d'aide financière administrés en région*

**Productions animales**

| | Bénéficiaires | Montant ('000) |
|---|---|---|
| Aide à l'amélioration de la production du vison | 105 | 362,1 $ |
| Programme national de développement de la production des agneaux | 12 | 27,1 $ |
| Aide à l'établissement de parquets d'engraissement | 40 | 487,8 $ |
| Développement des ateliers vaches-veaux | 199 | 793,2 $ |
| Développement de la production de veaux lourds | 29 | 233,1 $ |
| Élevage de génisses de boucherie et achat de taureaux reproducteurs | 909 | 898,8 $ |
| Aide à l'établissement de stations d'évaluation génétique des taureaux à domicile | 5 | 138,6 $ |
| Aide a l'établissement de structures d'entreposage des fumiers des bovins laitiers | 102 | 334,9 $ |
| Amélioration de la qualité des chevaux | 115 | 139,9 $ |
| Développement de la production piscicole et d'aquiculture | 18 | 167,4 $ |

### Productions végétales

| | Bénéficiaires | Montant ('000) |
|---|---|---|
| Aide au développement de la pomiculture au Québec | 549 | 2 074,4 $ |
| Parcelles de démonstration de la production céréalière | 96 | 63,4 $ |
| Aide à l'entreposage des grains sur la ferme | 1 558 | 4 912,6 $ |
| Aide à l'amélioration de la conservation des fourrages | 1 674 | 2 499,7 $ |
| Achat de moulanges à la ferme | 226 | 784,8 $ |
| Développement des cultures abritées | 51 | 524,4 $ |
| Consolidation d'unités d'exploitation apicole | 28 | 190,3 $ |
| Mise en valeur des terres en friche | 427 | 895,1 $ |
| Expansion de la production d'asperges | 43 | 42,5 $ |
| Introduction de productions et de techniques nouvelles | 99 | 183,8 $ |

### Améliorations foncières et assainissement des sols

| | Bénéficiaires | Montant ('000) |
|---|---|---|
| Aménagement d'étangs de ferme | 43 | 26,0 $ |
| Travaux mécanisés | 10 752 | 10 077,7 $ |
| Drainage souterrain | 2 227 | 13 110,8 $ |
| Aide au transport de pierre à chaux | 1 922 | 709,7 $ |

### Soutien à l'emploi agricole

| | Bénéficiaires | Montant ('000) |
|---|---|---|
| Déplacement des travailleurs agricoles sur une base journalière | ND | 721,1 $ |

### Programmes agricoles régionaux

| | Bénéficiaires | Montant ('000) |
|---|---|---|
| Région du Nord-Ouest québécois | 759 | 946,0 $ |
| Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean | 189 | 259,8 $ |

## Programme 5

### Commercialisation des produits agro-alimentaires

Ce programme vise à promouvoir le développement du secteur secondaire agro-alimentaire, à développer des marchés intérieurs et extérieurs, de même qu'à assurer des prix équitables aux producteurs et des produits de qualité aux consommateurs.

| Éléments de programme | Budget | Dépenses |
|---|---|---|
| 5.1 Développement des entreprises de transformation | 8 571 100 $ | 4 493 100 $ |
| 5.2 Développement des marchés | 17 762 900 $ | 16 958 100 $ |
| 5.3 Contrôle de la qualité des produits | 20 839 000 $ | 19 632 800 $ |
| **Total** | **47 173 000 $** | **41 084 000 $** |

| Effectifs du programme | 1983-1984 | 1984-1985 |
|---|---|---|
| Cadres supérieurs | 17 | 18 |
| Professionnels | 93 | 102 |
| Agents de maîtrise (fonctionnaires) | 21 | 20 |
| Employés de bureau et assimilés | 312 | 343 |
| Techniciens et assimilés | — | — |
| Agent de maîtrise (agent de la paix) | 1 | — |
| Agents de la paix | 17 | — |
| Ouvriers | 4 | 9 |
| **Total** | **465** | **492** |

*Élément 5.1*

## Développement des entreprises de transformation

### *Développement industriel*

Les principales activités du Service de consultation et d'aide financière aux entreprises ont consisté à verser un total de 12 041 222 $ en subventions réparties entre 38 bénéficiaires et à conseiller 421 industriels dans la transformation, soit par des rencontres sur place ou par la préparation de dossiers pour l'approbation du Conseil du trésor ou celle du Conseil des ministres. Le Service a émis, en 1984-1985, 147 avis sectoriels destinés à des organismes gouvernementaux, principalement à la Société de développement du Québec.

### *Aide technologique aux entreprises*

Le Service d'aide technologique aux entreprises prépare des avis sur la technologie du conditionnement et de la transformation des aliments; il examine particulièrement les volets de la qualité et de la productivité des opérations. Il intervient occasionnellement avec un support financier au développement et au transfert de technologie alimentaire. En 1984-1985, 12 entreprises ont reçu 423 224 $. Il collabore avec le Service de consultation et d'aide financière aux entreprises à l'étude de la rentabilité de projets.

Le Service a traité 327 dossiers d'entreprises, participé à l'élaboration de 60 avis sectoriels et à 17 colloques reliés au développement industriel et à la technologie alimentaire. Il a contribué à l'avancement des travaux d'expertise dans sept comités d'étude.

**Subventions**

| | Sommes versées en 1983-1984 | Nombre de bénéficiaires | Sommes versées en 1984-1985 | Nombre de bénéficiaires |
|---|---|---|---|---|
| Produits carnés | 659 731 $ | 8 | 674 918 $ | 6 |
| Produits laitiers | 520 161 $ | 3 | 419 068 $ | 2 |
| Produits marins | 1 511 444 $ | 9 | 10 028 480 $ | 10 |
| Produits végétaux | | | | |
| — céréales | 555 317 $ | 3 | 309 580 $ | 2 |
| — fruits et légumes | — | — | 355 000 $ | 1 |
| — acériculture | — | — | 22 855 $ | 2 |
| Produits divers | — | — | — | — |
| Produits caprins | 35 799 $ | 2 | 114 877 $ | 10 |
| Coopératives agricoles | 143 329 $ | 2 | 116 443 $ | 5 |
| Aide technologique | 76 393 $ | 6 | 423 224 $ | 12 |
| **Total** | **3 502 174 $** | **33** | **12 464 445 $** | **50** |

**Industriels de la transformation et organismes publics conseillés**

| | Nombre de requêtes analysées | | Nombre d'avis sectoriels émis | |
|---|---|---|---|---|
| | 1983-1984 | 1984-1985 | 1983-1984 | 1984-1985 |
| Produits carnés | 167 | 180 | 42 | 52 |
| Produits laitiers | 11 | 9 | 10 | 9 |
| Produits marins | 65 | 144 | 5 | 9 |
| Produits végétaux | | | | |
| — céréales | 75 | 55 | 38 | 42 |
| — fruits et légumes | 23 | 13 | 8 | 9 |
| — acériculture | 4 | — | 4 | 3 |
| Produits divers | 14 | — | 14 | 21 |
| Produits caprins | 11 | 10 | 1 | 2 |
| Coopératives agricoles | 16 | 10 | — | — |
| Aide technologique | 177 | 327 | 55 | 60 |
| **Total** | **563** | **748** | **177** | **207** |

*Élément 5.2*

## Développement des marchés

## Développement commercial

La Direction du développement commercial a pour mandat de promouvoir les produits agricoles et agroalimentaires du Québec. Pour atteindre cet objectif, elle intervient de multiples façons auprès d'une vaste clientèle. Ces interventions sont différentes d'une production ou d'un événement à l'autre mais peuvent être regroupées sous l'un des volets suivants:

### Information sur les marchés

La Direction a publié 24 bulletins de marché qui portaient principalement sur les légumes, les pommes, les viandes et le sirop d'érable. La Direction a élargi l'éventail des programmes d'information offerts sur répondeurs téléphoniques en ajoutant, à compter du mois de décembre, 2 répondeurs transmettant les prix payés aux encans d'animaux de Saint-Hyacinthe et de Saint-Romuald. Elle a, de plus, apporté un changement à la méthode de cueillette des prix des légumes afin d'améliorer la représentativité de ces derniers. Au total, les intervenants peuvent maintenant compter sur 13 programmes d'information. Plus de 106 000 appels ont été reçus en 1984-1985.

Consciente de l'importance que revêt l'information sur les marchés, la Direction a entrepris la constitution de banques de données informatisées. Ce nouvel outil a nécessité des investissements de l'ordre de 40 000 $ en équipement et l'embauche de personnel spécialisé.

Elle a préparé et publié les répertoires sur les établissements d'entreposage de légumes, de pommes de terre, les établissements qui commercialisent des aliments dits naturels ou de santé, les producteurs-transformateurs de produits laitiers caprins, les producteurs de faisans et un recueil des cours extrêmes pratiqués sur le Marché central de Montréal.

De façon à mieux informer les consommateurs, la Direction a participé régulièrement à des émissions de radio et de télévision. Elle a, de plus, maintenu un contact étroit avec les journaux et les revues spécialisées.

### Programmes agricoles

Une somme de 2 270 680,04 $ a été octroyée aux divers bénéficiaires des 9 programmes agricoles.

Les interventions financières de la Direction dans les principaux programmes agricoles se sont réparties de la façon suivante:

**Programmes agricoles**

| Programme agricole | | 1984-1985 Nombre de dossiers traités (bénéficiaires) | 1984-1985 Participation du Ministère | 1983-1984 Nombre de dossiers traités (bénéficiaires) | 1983-1984 Participation du Ministère |
|---|---|---|---|---|---|
| Aide à la commercialisation des veaux et bouvillons d'engraissement du Québec | | 13 | 28 041,00 $ | 11 | 22 577,00 $ |
| Aide à la mise en marché des produits laitiers caprins | | 1 | 45 000,00 $ | 1 | 37 941,86 $ |
| Aide au transport du bétail | | 277 | 76 576,65 $ | 348 | 77 326,67 $ |
| Amélioration de la conservation des fruits et légumes | | 7 | 61 212,08 $ | 1 | 9 053,29 $ |
| Aide à la mise en marché des fruits et légumes par le prérefroidissement sous vide | | 1 | 40 000,00 $ | — | |
| Concours d'amélioration des produits laitiers (Lys d'or) | | 12 | 24 000,00 $ | 12 | 24 000,00 $ |
| Implantation de lignes de conditionnement et de calibrage qui innovent dans la mise en marché des fruits et légumes | | 37 | 190 989,60 $ | 23 | 121 318,63 $ |
| Programme de promotion des produits agricoles et agro-alimentaires québécois | (normés) | 29 | 1 115 619,77 $ (normés) | 25 | 756 812,22 $ |
| | (non normés) | 35 | 484 890,36 $ (non normés) | 26 | 108 558,62 $ |
| **Sous-total promotion** | | **64** | **1 600 510,13 $** | **51** | **865 370,84 $** |
| Rationalisation de l'entreposage des produits horticoles | | 25 | 204 350,58 $ | 27 | 207 119,84 $ |
| **Total** | | **437** | **2 270 680,04 $** | **474** | **1 364 708,13 $** |

### Activités de promotion et de développement

La Direction a organisé 20 dégustations de vins et fromages auxquelles ont assisté quelque 2 500 personnes. Elle a supervisé 167 démonstrations dans autant de magasins de la Société des alcools du Québec; cette promotion a permis de rejoindre environ 300 000 personnes. Une brochure intitulée *La dégustation* a été distribuée à 400 000 exemplaires.

Soixante démonstrations sur les fromages de chèvre fermiers ont été réalisées dans les magasins de détail. Plus de 50 000 dépliants d'information ont alors été distribués aux consommateurs.

Les conseillers de la Direction ont prêté leur concours à différentes activités dont notamment: des projets de surgélation de fraises et de rhubarbe rouge, le regroupement de producteurs de gourganes de la région 12, le regroupement de producteurs d'asperges de la région 02, l'organisation d'un festival du faisan à Montréal et à Québec, l'organisation du Grand salon culinaire conjointement avec la Société des chefs du Québec, la participation de l'équipe des chefs du Québec aux Olympiades culinaires de Francfort, l'élaboration du Mois de la restauration conjointement avec l'Association des restaurateurs du Québec, la collaboration au concours de «L'étalage par excellence de produits agro-alimentaires québécois» pour le concours de l'épicier de l'année organisé par l'Association des détaillants en alimentation.

La Direction, par le biais de son Programme de promotion des produits agricoles et agro-alimentaires québécois, a contribué à établir le profil du consommateur de fraises, de framboises et de pommes et a collaboré à la réalisation d'une étude visant à établir le niveau d'efficacité de la promotion générique sur le yogourt.

Dans le secteur des produits marins, la Direction s'est, entre autres, penchée sur les points suivants: l'analyse du marché de la crevette en Amérique du Nord, l'analyse du potentiel du marché de la carpe pour un projet d'aquaculture, l'analyse de marché de la truite de table, l'étude sur l'organisation d'un système de transport aérien pour le poisson frais.

Elle a réalisé des sondages portant sur la crevette, le sirop d'érable, et la volaille auprès de chefs du secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

La Direction a participé à diverses expositions, soit le Salon de la Femme, le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation, l'Exposition provinciale de Québec et l'exposition nationale d'aliments et de boissons Viva '85. Elle était également présente lors de salons spécialisés, tels Rest-Hôte à Québec et Rendez-Vous à Montréal.

La Direction a poursuivi ses efforts de sensibilisation auprès des intervenants du secteur de l'alimentation hors foyer afin d'accroître le contenu québécois des achats de produits alimentaires effectués par les établissements de ce secteur. Elle a, en outre, préparé à l'intention des preneurs de décision de ce secteur quatre chroniques d'information et deux rapports sur les fabricants québécois de margarines et de fromages ainsi qu'un document de référence sur les fabricants, les embouteilleurs et les distributeurs québécois d'huiles et de graisses.

### *Développement des marchés extérieurs*

Les principales interventions de l'année 1984-1985 ont consisté en un soutien à la promotion internationale et à la cueillette et l'analyse d'informations économiques et commerciales sur les marchés internationaux.

Le Service a organisé et piloté la participation d'entreprises québécoises aux expositions commerciales suivantes: U.S. International Food Show (New York, du 15 au 18 avril), Northeast Food Service and Lodging Exposition (Boston, du 29 avril au 1er mai), Hostex (Toronto, du 29 août au 2 mai), Inter American Dairy Congress (Miami, du 16 au 17 mai), World Dairy Expo (Madison, du 2 au 6 octobre), Eastern Dairy & Deli Show (New York, 24 octobre), National Food Brokers Association (New York, du 1er au 5 décembre).

Un projet majeur de coopération bilatérale a été mené à terme, soit l'envoi de trois professeurs de l'I.T.A.A. de Saint-Hyacinthe au Mexique pour offrir un stage de trois semaines (en juin) de formation pratique en industrialisation laitière.

Quelques missions ont été effectuées à l'étranger dont notamment au Venezuela,aux États-Unis et au Mexique. L'organisation et l'accueil de missions étrangères (ambassadeurs, dignitaires et industriels) au Québec occupèrent une place importante et croissante dans les activités du Service. Ainsi, les États-Unis, le Mexique, le Venezuela, la Colombie, la Chine, la Corée, le Japon et la France sont parmi les pays ayant reçu une attention spéciale dans ce sens.

Un certain nombre d'autres activités plus ponctuelles méritent d'être mentionnées ici:

- l'assistance technique aux entreprises désireuses de vendre à l'extérieur et/ou de recourir aux divers programmes gouvernementaux d'aide financière à cette fin;
- un appui sectoriel aux activités du ministère du Commerce extérieur (séminaires et missions);
- promotions gastronomiques spéciales à Tokyo (Palace Hotel) et à New York (Sloan's);

— participation aux travaux du Comité fédéral-provincial sur la politique commerciale agricole;
— publication et distribution d'un répertoire des exportateurs agro-alimentaires du Québec;
— assistance technique et financière aux délégations et bureaux extérieurs dans la réalisation de dégustations d'aliments québécois;
— préparation et distribution d'une affiche adressée à notre clientèle québécoise et intitulée: «Le Québec internationalise son agro-alimentaire».

Le Service a préparé et publié du matériel promotionnel et des annonces visant des clientèles cibles dans des revues spécialisées, notamment aux États-Unis, dans le reste du Canada et en Amérique latine. Un relevé mensuel de l'actualité internationale agricole et alimentaire (*Bulletin de nouvelles internationales*) a continué de paraître pour informer la Direction et les professionnels du Ministère, ainsi qu'une clientèle externe sélective.

## Politiques alimentaires

La Direction des politiques alimentaires a le mandat de développer chez le consommateur un comportement alimentaire équilibré, intégré à l'économie québécoise et à l'environnement socioculturel. Elle doit concevoir et réaliser des programmes favorisant la consommation de produits agro-alimentaires, particulièrement ceux du Québec par les consommateurs et les clients des établissements privés et publics.

La Direction a surveillé l'application du programme de distribution gratuite de lait dans les écoles primaires du Québec. Ce programme rejoint environ 630 000 élèves pour un coût de près de 11 millions $. Le programme de sensibilisation portait cette année sur l'industrie laitière.

La Direction a publié quelques dépliants d'information aux consommateurs portant sur *Bien s'alimenter, mieux vivre* et *Mythes et réalités sur l'alimentation*.

Constatant une consommation de porc plus faible que prévue (*Enquête sur les habitudes alimentaires des ménages québécois*, M.A.P.A.Q. 1984), la Direction a voulu connaître les motifs de cette consommation jugée trop faible et elle a donc réalisé un sondage dans toutes les régions du Québec par le biais des bureaux régionaux.

Toutefois, le projet majeur de l'année fut l'*Enquête sur les habitudes alimentaires des jeunes Québécois*, qui a rejoint 90 établissements scolaires de niveaux secondaire et collégial, et près de 2 000 élèves.

Conformément aux ententes interministérielles, la Direction a piloté un projet qui porte sur un énoncé de politique alimentaire en milieu scolaire.

La Direction est aussi répondante ministérielle auprès de l'Université Laval dans un projet de recherche qui porte sur la détermination des valeurs nutritives des produits québécois: fruits et légumes, poissons et crustacés, produits carnés.

La Direction participe à différentes expositions ou salons pour donner des informations aux consommateurs.

En 1984-1985, les professionnelles ont répondu à plus de 250 appels téléphoniques des consommateurs. Ceci exclut les informations fournies lors des expositions.

## *Organismes et relève agricoles*

Le Service constitue surtout un support aux 12 régions agricoles du Québec par le biais de ses programmes (Relève agricole, Aide aux activités agricoles des sociétés d'agriculture, Aide aux expositions agricoles) et de ses quatre concours (Ordre du mérite agricole; Villes, villages et campagnes fleuris; Mérite de la restauration et le concours d'Artisanat). Le dossier de la condition des femmes en agriculture est une nouvelle activité pour le Service; s'ajoutent les cas *ad hoc* de demandes d'aide financière provenant d'associations et de fédérations.

### Organismes

Les 68 sociétés d'agriculture et les 36 expositions agricoles constituent pour ce secteur la principale clientèle en terme d'activités, de promotion et de développement de l'agriculture.

Cette action est supportée par les deux programmes d'aide aux activités agricoles des sociétés d'agriculture et d'aide aux expositions agricoles.

Les «autres associations» ont également eu une incidence directe ou indirecte sur le développement de l'agriculture (voir tableau p. 48).

### Relève agricole

L'équipe de ce secteur assure un service support aux régions agricoles; ses objectifs sont:
— assurer, en collaboration avec les intervenants concernés, la formation professionnelle de la relève agricole;
— inciter les futurs agriculteurs à planifier leur établissement;
— favoriser le développement de leur leadership.

Les principales réalisations de ce secteur sont:
— la mise en place de sessions «dossier d'établissement» axées sur la gestion financière, qui aident les futurs agriculteurs à planifier l'acquisition d'une entreprise agricole;

- l'intervention dans le processus de transfert de ferme qui comprend les sessions et suivis qui touchent la communication-transfert (parents-enfants);
- le développement de leadership;
- l'organisation et la tenue de sessions de formation pour les conseillers du Ministère afin de maximiser leur participation auprès des futurs agriculteurs;
- l'organisation et la tenue de sessions sur la planification fiscale du transfert de l'entreprise agricole auprès des parents agriculteurs;
- la conception et l'expérimentation d'un contenu de session sur la planification financière de la retraite des parents agriculteurs;
- la mise en place d'un bloc relève «aspect humain» (session d'orientation du futur exploitant).

Des activités de support auprès des intervenants du Ministère, des commissions scolaires et de l'Union des producteurs agricoles ont été réalisées.

On est intervenu dans le milieu pour contribuer à sensibiliser les jeunes de la relève et leurs parents à l'importance de la formation professionnelle agricole pour qui songe à s'établir en agriculture: colloque, comité provincial, actions en région, publication de la brochure *Votre formation, un bon investissement.*

Mentionnons principalement la participation du théâtre Parminou qui a créé: *Attention ça va germer* avec le Ministère; de janvier au 1er mai 1985, 57 représentations ont été données pour couvrir toutes les régions du Québec, en moyenne 400 personnes ont assisté au spectacle; d'autres représentations sont prévues pour l'été 1985.

Des stages agricoles en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Europe, en collaboration avec «International Agricultural Exchange Association», ont été organisé. Treize stagiaires ont pu en bénéficier.

Des stages relève-agricole dans une ferme du Québec ont également été organisés.

**Concours**

- L'Ordre du mérite agricole, fondé en 1889, a pour but d'encourager et de stimuler les agriculteurs qui ont le goût d'améliorer leur entreprise. En 1984, 156 fermes ont participé au concours qui se tenait dans la 4e région.
- Villes, villages et campagnes fleuris, fondé en 1979, a pour but de favoriser les initiatives privées et publiques au niveau des municipalités pour l'embellissement du Québec et de stimuler le développement de l'entreprise horticole ornementale. En 1984, 426 municipalités ont participé, représentant 43 % de la population du Québec.

  La ville de Hull, le village de Petit-Saguenay et la campagne de Saint-Bernard paroisse (Dorchester) ont remporté les premiers prix nationaux.
- Bien que le concours Mérite de la restauration n'ait pu avoir lieu en 1984, il a fallu quand même travailler sur un projet de loi créant un Ordre du mérite de la restauration ainsi que sur la réglementation s'y rattachant.
- Le concours d'artisanat du Québec comprend deux volets: un concours collectif pour les associations telles que les Cercles de Fermières, le «Québec Women's Institute» et les Tisserands créateurs du Québec, et un concours individuel pour tout individu de 18 ans et plus, résidant au Québec.

### *Organismes agricoles*

Les résultats de l'administration des programmes sont explicités dans le tableau qui suit.

**Interventions financières de la Division des organismes agricoles**

| | 1983-1984 | 1984-1985 |
|---|---|---|
| 2.1 Programme Aide aux expositions agricoles | | |
| Coût pour l'année | 437 645 $ | 458 398 $ |
| Nombre d'expositions agricoles au Québec | 35 | 36 |
| Nombre d'éleveurs-exposants | 2 531 | 2 595 |
| 2.2 Programme Aide aux activités agricoles des sociétés d'agriculture | | |
| Coût pour l'année | 386 104 $ | 380 378 $ |
| Nombre de sociétés participantes | 67 | 66 |
| Nombre d'activités agricoles tenues annuellement | 460 | 450 |
| 2.3 Aide aux immobilisations des expositions agricoles | | |
| Coût de cette mesure | 17 550 $ | 52 500 $ |
| Nombre de sociétés bénéficiaires | 3 | 2 |
| 2.4 Subventions statutaires aux sociétés d'agriculture, en vertu de la loi sur ces sociétés | | |
| Coût annuel | 58 126 $ | 57 644 $ |
| Nombre de sociétés bénéficiaires | 68 | 68 |
| Nombre total de membres de sociétés d'agriculture | 20 603 | 20 295 |
| 2.5 Subventions aux fédérations et aux Cercles de Fermières du Québec | | |
| Coût annuel | 49 894 $ | 49 580 $ |
| Nombre total de fermières | 72 861 | 71 014 |
| Nombre de cercles de fermières au Québec | 863 | 859 |
| Nombre de fédérations de cercles de fermières au Québec | 25 | 25 |
| Subventions aux groupes Québec Women's Institute | | |
| Coût annuel | 5 000 $ | 5 000 $ |
| Nombre de membres | 2 500 | 2 500 |
| 2.6 Subventions à des associations ou groupements agricoles divers | | |
| Coût annuel | 164 274 $ | 143 405 $ |
| Nombre d'associations | 25 | 21 |
| **Total Subventions remises par le secteur** | **1 118 593 $** | **1 146 905 $** |

## *Les activités de la relève agricole en régions*

**Du 1er avril 1984 au 31 mars 1985**

| Activités | Nombre (approximatif) de participants | Subventions versées par le Ministère |
|---|---|---|
| Bloc relève «aspects humains» | 120 | 1 318 $ |
| Concours intensifs:<br>— techniques de production,<br>— gestion et comptabilité | 1 041 | 15 010 $ |
| Session(s) leadership | 214 | 2 596 $ |
| Session(s) «parents-fils-filles d'agriculteur» | 224 | 1 585 $ |
| Session(s) «problèmes fiscaux relatifs au transfert» | 322 | 766 $ |
| Session(s) «planification du transfert de la ferme» | 111 | 500 $ |
| Session(s) «dossier d'établissement» | 408 | 3 941 $ |
| Agrotour | 1 540 | 56 485 $ |
| Projet pratique d'acquisition d'expérience agricole | 1 306 | 30 782 $ |
| Autres activités:<br>— Journées régionales<br>— Journaux<br>— Expositions<br>— Brochures<br>— Session co-exploitation<br>— Pièce du Théâtre Parminou *Attention, ça va germer*<br>— Session simulation achat de ferme<br>— Formation agricole<br>— Colloques | 4 760 | 44 421 $ |
| **Total** | **10 046** | **157 404 $** |

### *Élément 5.3*

### Contrôle de la qualité des produits

#### Normalisation des aliments

La Direction est chargée de concevoir et d'élaborer les normes relatives aux produits agricoles, aux produits marins et aux aliments; elle voit également à leur interprétation.

De plus, elle est responsable de l'étiquetage, des permis et enregistrements, de l'approbation des plans et devis en vue de l'obtention des permis et de la préparation des dossiers de poursuites a recommander, après étude des rapports d'inspection et d'analyse.

#### *Contrôle et application*

Cette Section a corrigé et a révisé 1 717 étiquettes portant sur les produits de 577 entreprises dont 125 consultaient la Direction pour la première fois.

Elle a recommandé la délivrance de 355 permis, soit 23 permis d'établissements de préparation de produits marins, 22 permis d'abattoirs, 14 permis de charcuterie de gros avec estampille, 168 permis de charcuterie de gros sans estampille, 48 permis d'atelier d'équarrissage et 80 permis de récupération de viandes impropres à la consommation humaine.

Elle a procédé également à l'enregistrement de 1 028 établissements de mise sur le marché.

La Section a approuvé ou révisé des plans et devis en vue de la normalisation de 35 établissements de préparation de produits marins. De plus, 33 plans et devis ont été approuvés en fonction de la construction de cales à bateaux.

Par ailleurs, la Section a adressé 484 mises en demeure et recommandé 128 poursuites. Sur celles-ci et celles en suspens l'année précédente, 125 ont fait l'objet de condamnations, donnant lieu à des amendes totalisant 35 420 $, neuf ont donné lieu à des acquittements basés sur l'appréciation de la preuve par la Cour, 13 ont été retirées et 136 poursuites pénales sont encore en instance devant les tribunaux.

La Section a fait publier, tous les trois mois, la liste des condamnations pour infractions aux lois et règlements.

### *Normalisation*

Après de nombreuses consultations avec la Direction de l'inspection des aliments et différents organismes du secteur alimentaire, la Direction a mis au point divers projets législatifs et réglementaires, dont les suivants:

a) Loi modifiant la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (1984, c. 6). Cette loi visait à permettre aux personnes, qui ont acquis des établissements de préparation de produits marins dont les exploitants, au 30 novembre 1981, étaient titulaires de permis délivrés en vertu de la Loi sur la préparation des produits de la mer (L.R.Q., c. P-17), de poursuivre l'exploitation de ces établissements jusqu'au 1er janvier 1985 sans avoir obtenu le permis prévu au paragraphe e) de l'article 9 de la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (L.R.Q., c. P-29).

b) Règlement modifiant le Règlement sur la composition, l'emballage et l'étiquetage des produits laitiers (Décret 961-84 du 25 avril 1984, G.O. II, p. 2000). Ce règlement vise à remplacer certains formats de détail pour mieux les adapter aux usages des consommateurs, tout en déréglementant certains formats de gros qui contraignaient inutilement les industriels laitiers.

c) Règlement modifiant le Règlement sur les fruits et légumes frais (Décret 1943-84 du 20 juin 1984, G.O. II, p. 3104). Ce règlement vise à permettre l'utilisation de paniers de fruits et légumes frais en formats de 2 et 4 litres.

Par ailleurs, la Direction a étudié et proposé d'autres projets de règlement portant sur la vente aux enchères d'animaux vivants et sur la salubrité des produits laitiers. De plus, elle a amorcé un avant-projet relatif aux normes microbiologiques.

Elle a également participé à des comités de normalisation, ainsi qu'à des congrès ou colloques ayant trait à la normalisation et à la qualité des aliments.

Enfin, elle a participé à la préparation de directives et autres documents techniques et informatifs et à la présentation de cours et de conférences sur les lois et règlements à des étudiants universitaires.

### *Expertises et analyses alimentaires*

Les laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires ont analysé quelque 556 256 échantillons totalisant 1 266 302 déterminations regroupées dans 95 projets ou études spécifiques. La réalisation de ces protocoles d'interventions au niveau de la chaîne alimentaire a entraîné l'analyse de 302 393 échantillons comprenant 731 385 déterminations conformément aux activités inhérentes aux directions de l'inspection des aliments. De plus, l'addition du laboratoire de contrôle laitier à la structure organisationnelle des laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires, en juin 1984, a permis l'exécution de 253 863 échantillons comprenant 534 917 déterminations effectuées selon les programmes d'analyses du P.A.T.L.Q.-Postal et des contrôles laitiers en vue du paiement aux producteurs.

Quelque 2 915 échantillons, qui ont nécessité 7 997 déterminations, ont été analysés pour le bénéfice de quelques autres directions du M.A.P.A.Q. ou organismes gouvernementaux.

***Plusieurs autres projets ont été effectués:***

- participation des laboratoires dans la coordination et l'élaboration de protocoles visant le contrôle et l'éradication de 150 épisodes d'intoxications alimentaires;
- poursuite du vaste programme de contrôle des résidus de sulfaméthazine dans la viande de porc et développement d'une approche microbiologique pour évaluer la qualité de cet aliment en regard de ce contaminant;
- planification du transfert, au Complexe scientifique, des activités reliées aux contrôles laitiers en vue du paiement aux producteurs;
- conception et planification d'un laboratoire spécialement aménagé pour l'analyse des métaux en traces et d'un laboratoire pour le développement;
- participation à quelque 10 programmes interlaboratoires de contrôle de méthodes analytiques;
- élaboration d'un protocole visant l'implantation d'un programme complet d'assurance-qualité;
- préparation d'un projet de programmes d'échantillonnage et d'analyses de laboratoire conformément à une action visant la ratification d'un protocole d'entente avec la Communauté urbaine de

Montréal, la ville de Québec et la ville de Sherbrooke;

- planification d'un nouveau protocole pour l'évaluation des produits laitiers prélevés dans le cadre du Lys d'or à partir de juges sélectionnés dans la population locale;
- réalisation de différentes études relatives à l'analyse de résidus de médicaments, de résidus industriels et agricoles et de résidus de métaux dans divers aliments;
- poursuite du programme intensif sur l'étude du procédé de lavage des oeufs dans les postes de mirage;
- début des opérations visant l'analyse des substances hautement toxiques telles les dioxines dans certains aliments cibles;
- évaluation de la période de retrait du sulfaquinoxaline pour la production de lapins;
- participation à de nombreux comités ministériels, interministériels ou nationaux tels que le Comité d'experts sur l'innocuité des aliments, le Comité technique pour la normalisation des méthodes d'analyses à caractère environnemental, les comités de la Commission canadienne du lait et de la Fédération internationale du lait, le Comité d'évaluation des projets de recherche du C.R.S.A.Q., le Comité interministériel sur les pesticides, le Groupe interministériel sur les pesticides, le Groupe interministériel sur la contamination des poissons par les substances toxiques, etc.

## Inspection des produits laitiers

Les interventions de cette unité administrative ont été dirigées vers les trois secteurs d'importance suivants:

- la production laitière;
- le transfert et la transformation du lait;
- la restauration.

### La production laitière

Les inspecteurs de produits agricoles et d'aliments ont effectué 13 287 visites d'inspection de fermes.

Au cours de ces inspections, 11 612 rapports complets ont été produits et analysés à l'aide du système informatique d'inspection récemment implanté à la Direction.

La Direction a reçu au cours de l'exercice 678 demandes d'intégration du secteur du lait de transformation au secteur du lait de consommation, ce qui a nécessité plus de 1 550 visites. De ces demandes, 182 furent refusées pour des raisons diverses.

Conformément aux programmes analytiques réguliers, la Direction a acheminé aux laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires 198 733 échantillons pour déterminations diverses telles que les bactéries totales avant et après pasteurisation, numération leucocytaire, mouillage et antibiotique.

D'autres échantillons ont aussi été acheminés pour des essais divers telles la détermination des bactéries psychrotrophes, la recherche de métaux lourds et de résidus organiques et la recherche de résidus de médicaments, d'hormones et de produits anti-parasitaires.

D'autres échantillons de lait de producteur (214 101) et de lait de citerne (48 478) ont été acheminés au laboratoire du contrôle laitier postal et analysés pour leur teneur en matières grasses afin de permettre le paiement du lait par les marchands de lait à la Fédération des producteurs de lait du Québec et par les marchands de lait et la Fédération aux producteurs de lait visés, en conformité avec la réglementation sur le paiement du lait et la convention existante sur cet élément.

La Direction, au cours de ces activités d'inspection, a procédé à la rédaction de 93 procès-verbaux et à l'expédition de 4 756 avis. Elle a aussi demandé à la Régie des marchés agricoles du Québec, l'envoi de 132 avis légaux et recommandé 7 poursuites.

### Le transfert et la transformation du lait et des succédanés

Les activités dans ce secteur ont d'une part porté sur l'inspection des usines laitières, l'inspection des usines de succédanés et d'autre part sur le transport du lait de la ferme aux usines et des usines au consommateur.

Ces diverses interventions ont permis d'établir que la cote moyenne des usines du Québec en inspection en profondeur se situait à 82 %, la cote moyenne canadienne se situant à 82,2 %.

La vérification des pasteurisateurs HTST s'est continuée au cours de l'année fiscale; suivant ce programme, 54 appareils ont été vérifiés.

Les produits laitiers fabriqués par les usines laitières et les margarines ont été prélevés et analysés régulièrement; plus de 9 600 produits divers ont été visés et soumis à près de 40 000 déterminations.

Relativement aux camions de transport du lait en vrac, le programme de vérification annuelle des citernes, celui relatif aux méthodes utilisées par l'essayeur de même que celui d'échantillonnage se sont continués au cours de l'année.

La Direction a continué sa participation dans la formation des essayeurs à l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe.

La programmation analytique à ce niveau a permis d'évaluer et d'assurer un suivi sur divers para-

mètres tels les vitamines, les additifs divers: agents de conservation et antioxydants, antibiotiques, masses et volumes des produits et autres.

Une collaboration particulière avec la Fédération des producteurs caprins a permis l'évaluation de diverses marques de fromages de chèvre quant à la présence de protéines de lait de vache.

Les diverses interventions de nature coercitive ont compris la rédaction de 52 procès-verbaux, la production de 768 avis par la Direction et la recommandation à la Régie des marchés agricoles du Québec de 58 mises en demeure et de 19 poursuites.

### La restauration

La surveillance des lieux, des méthodes de travail et des aliments fut effectuée au cours de 10 589 visites dans les établissements dont l'inspection relève de la responsabilité de la Direction, soit les établissements offrant la restauration aux consommateurs.

Le travail a aussi consisté au bon fonctionnement d'ententes existant avec d'autres ministères dont les Affaires sociales (cafétérias d'hôpitaux et centre d'accueil), Industrie, Commerce et Tourisme (restaurants), Loisir, Chasse et Pêche (camps de vacances) et Justice (cafétérias de centres de détention).

De plus les inspecteurs affectés à ce secteur ont donné suite à divers cas d'intoxication d'origine alimentaire déclarés et procédé à divers échantillonnages de produits et surfaces pour évaluation microbiologique et autres.

Les inspections ont donné lieu à la rédaction de 642 procès-verbaux, à l'expédition de 6 137 avis de la Direction et à la recommandation de 83 mises en demeure et de 12 poursuites par la Régie et de 130 mises en demeure et de 30 poursuites par la Normalisation des aliments.

### Autres activités

La Direction a aussi participé aux travaux de divers comités techniques, de recherche et autres et à divers congrès et colloques.

Elle s'est de plus dotée d'un système de gestion par informatique à la production, en collaboration avec la Direction des systèmes du Ministère.

En outre, elle a donné suite à 924 plaintes reçues des consommateurs et relatives aux produits laitiers et aliments.

## Inspection des produits végétaux

Les inspecteurs de cette Direction ont été appelés, dans l'application des exigences de la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments et de la Loi concernant le commerce du pain, à réaliser divers programmes d'inspection chez les producteurs, grossistes, emballeurs de fruits et légumes frais de même que dans les usines de produits alimentaires autres que le lait, les viandes et les produits marins et dans certains établissements de vente en détail.

### Fruits et légumes frais

Les interventions dans ce secteur ont été surtout pour surveiller la salubrité et la valeur commerciale minimale des produits offerts par les producteurs et les commerçants. Les inspecteurs ont recherché les fraudes et infractions concernant surtout le fardage, les fausses déclarations dans les indications et marques, le rapport des poids et mesures avec le marquage ou avec les normes.

Les inspecteurs de la Direction ont aussi fourni des services techniques pour l'évaluation de normes de vente convenues entre producteurs et acheteurs.

Afin de favoriser et de faciliter la commercialisation de ces produits, les inspecteurs ont prélevé quotidiennement le prix des fruits et légumes frais sur le Marché central de Montréal et produit 650 rapports d'inventaire effectués dans 175 entrepôts de fruits et légumes répartis sur le territoire du Québec.

La Direction a procédé à l'agrément de 120 établissements de conservation et de conditionnement de pommes sous atmosphère contrôlée.

### Produits de l'érable et succédanés

Surtout en saison des produits de l'érable, les inspecteurs ont visité des producteurs et commerçants qui offrent en vente des produits de l'érable ou des succédanés dans des cabanes à sucre, dans des stands, sur les marchés publics ou encore dans le commerce organisé.

La surveillance fut d'abord exercée sur les grands contenants achetés par les grossistes et conditionneurs où près de 31 000 barils de sirop furent inspectés afin d'en déterminer les caractéristiques de qualité et de conformité tels la transmission de la lumière, la conductivité, les extraits secs solubles et les défauts de saveur et de limpidité.

### Usines de transformation

La responsabilité d'inspecter les établissements de transformation et conditionnement des aliments autres que le lait, les viandes et les produits marins localisés sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal s'est ajoutée à la charge déjà assumée hors de ce territoire.

Les inspecteurs ont vu dans les établissements de cette catégorie à l'application des exigences du Règlement sur les aliments en matière de salubrité et d'hygiène des lieux, du personnel, des matières premières et des produits finis.

### Vente en détail

La Direction a surtout oeuvré au niveau des stands de fruits et légumes, épiceries sèches, pâtisseries de détail de même que des récupérateurs d'aliments physiquement endommagés.

La Direction, dans chacun des secteurs identifiés ci-dessus, a appuyé ses démarches par des échantillonnages de produits divers qui furent soumis à des analyses et expertises multiples. Des analyses portant sur la présence de résidus de médicaments, de métaux lourds, de pesticides ont aidé à orienter les interventions. D'autres analyses sont venues appuyer scientifiquement des démarches à caractère légal.

Au cours de ses activités, la Direction a rédigé 876 procès-verbaux, 9 373 rapports de travail, 9 500 rapports d'inspection de sirop d'érable en grands contenants, 1 950 rapports hebdomadaires sur les chambres A.C.(atmosphère contrôlée), 1 025 certificats pour les tomates de conserverie sans énumérer les certificats pour les canneberges et les asperges destinées à la transformation.

Elle a de plus signifié 989 avis et recommandé la production de 79 mises en demeure et la préparation de 44 poursuites à la Normalisation des aliments.

Elle fut en outre engagée dans des programmes spéciaux sur les oeufs et les céréales pour alimentation humaine et animale.

Les consommateurs ou encore des associations diverses ont formulé plus de 350 plaintes de nature diverse auxquelles les inspecteurs ont accordé un suivi particulier.

## Inspection des produits carnés

### Abattoirs et charcuteries sous surveillance permanente

L'inspection *ante* et *post-mortem* est exécutée sur tous les animaux destinés à la consommation humaine aux 17 abattoirs sous surveillance permanente. Elle s'exerce aussi dans 5 charcuteries qui préparent, conditionnent ou transforment des aliments carnés. Ces établissements sont sous la surveillance constante d'inspecteurs qui voient au maintien de l'hygiène et de la salubrité des locaux et de l'équipement.

### Charcuteries sous permis ou charcuteries $C_1$.

Certaines charcuteries dont le volume des ventes en gros dépasse 50 % de leur production sont obligées de détenir un permis. Elles sont assujetties à certaines exigences concernant les locaux et emplacements. À ce jour, 157 établissements détiennent un permis. Le personnel d'inspection les visite régulièrement et voit au respect des normes d'hygiène et de salubrité.

### Abattoirs exemptés de permis

Suivant l'article 9 de la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (L.R.Q., c. P-29), 167 abattoirs sont exemptés de permis d'exploitation. Le Service exerce quand même une surveillance étroite des lieux et du circuit des ventes de ces ateliers par des visites bimensuelles.

### Secteur viandes impropres

Une section du Service est responsable de l'inspection systématique dans le domaine de la commercialisation des viandes impropres à la consommation humaine. Les carcasses d'animaux morts récupérés sont dirigées dans la majorité des cas à des fondoirs, conserveries de produits d'animaux, à des postes de désossement de viande crue pour nourriture d'animaux. Les statistiques de la dernière année se répartissent comme suit:

| (En kg) | Vaches | Veaux | Porcs | Chevaux | Volailles |
|---|---|---|---|---|---|
| Animaux morts récupérés | 21 146 | 48 337 | 226 622 | 1 322 | 1 214 294 |
| Animaux morts enfouis ou incinérés | 484 | 252 | 366 | 26 | 3 886 |

Ces activités ont nécessité plus de 4 700 visites et 62 procès-verbaux ont été rédigés.

### Inspection et triage des produits marins

L'application du règlement sur le triage des produits marins, selon la méthode d'évaluation sensorielle de la fraîcheur, a conduit au triage de 57 000 tonnes métriques de produits livrés à 62 usines de transformation.

D'une façon générale, les produits triés se sont révélés, dans une proportion de plus de 80 %, de bonne qualité de fraîcheur et avec moins de 2 % de rejet.

L'application de ce programme, en conformité avec l'arrêté ministériel sur le partage des frais de triage, a conduit à la récupération de 568 845 $.

L'inspection sur une base régulière a été menée dans les usines, les ateliers de transformation pour fins de vente en gros, chez les distributeurs et dans les entrepôts.

Les points surveillés ont été l'hygiène des locaux et des manipulations, ainsi que la salubrité des aliments.

Plusieurs autres travaux ont été effectués comme:

— la participation à différents programmes d'analyses visant à connaître les contaminants du poisson et l'identification des espèces;
— la formation de 57 inspecteurs-trieurs qui s'échelonne sur une période de trois mois;
— la participation au programme de normalisation du secteur des pêches.

## Programme 7

### Gestion du territoire agricole

Ce programme vise à conserver à l'agriculture les sols arables; il comprend les éléments suivants:

1) Commission de protection du territoire agricole;
2) Protection du territoire;
3) Contribution aux taxes foncières municipales et scolaires sur les fermes*.

| Éléments de programme | Budget | Dépenses |
|---|---|---|
| 7.2 Protection du territoire | 2 385 500 $ | 2 222 700 $ |
| 7.3 Contribution aux taxes municipales et scolaires sur les fermes | 22 977 800 $ | 22 976 400 $ |
| 7.4 Banque de terres arables | 1 790 000 $ | |
| **Total** | **27 153 300 $** | **25 199 100 $** |

* Les activités de la Commission de protection du territoire agricole font l'objet d'un rapport séparé. Quant à l'élément Contribution aux taxes foncières municipales et scolaires sur les fermes, il est administré par le Service des subventions. (Voir programme 8)

| Effectifs du programme | 1983-1984 | 1984-1985 |
|---|---|---|
| Cadres supérieurs | 5 | 5 |
| Professionnels | 14 | 14 |
| Agents de maîtrise (fonctionnaires) | 2 | 2 |
| Employés de bureau et assimilés | | |
| Techniciens et assimilés | 18 | 17 |
| **Total** | **39** | **38** |

### *Élément 7.2*

### Protection du territoire agricole

Les objectifs de cet élément de programme consistent à planifier et coordonner toutes les interventions du Ministère en ce qui a trait à la protection du territoire agricole, aux impacts de l'agriculture sur l'environnement et à la gestion des terres publiques agricoles.

Le personnel de la Direction de la protection du territoire agricole a effectué des analyses biophysiques et des relevés de terrain en vue de réaliser de nombreuses études d'impact agricoles, des avis techniques ainsi que des consultations sur différents projets routiers, énergétiques, industriels, municipaux, etc.

En 1984-1985, la Direction a analysé 392 dossiers dont 265 projets ponctuels et formulé des avis et des recommandations pour chacun de ceux-ci comparativement à 396 dossiers en 1983-1984. Parmi les projets les plus importants, on note le prolongement du réseau de gazoduc, l'interconnexion Bedford-Vermont et l'implantation de l'usine Domtar à Windsor ainsi que la réalisation d'études particulières portant notamment sur la remise en valeur des terres agricoles de Saint-Hubert, la normalisation du régime de propriété, de l'administration et du développement du territoire périphérique de l'aéroport de Mirabel, la fiscalité municipale s'appliquant aux fermes et boisés et un bilan de la situation agricole de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Le personnel de la Direction a également collaboré à la préparation des avis du Ministère pour l'élaboration des schémas d'aménagement par les municipalités régionales de comté (M.R.C.).

La longueur totale des projets linéaires étudiés est de 1 439 km tandis que les autres projets affectaient une superficie de 1 497 hectares. Parmi les projets analysés, 16 étaient hydro-électriques, trois routiers, 35 ponctuels et 29 reliés à l'environnement. Les principaux clients ont été la Commission de protection du territoire agricole du Québec avec 56 demandes d'avis et les ministères de l'Environnement et des Transports.

Le personnel de la Direction a participé aux travaux de 11 comités et assumé la coordination de l'application de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement de l'agriculture qui s'est terminée le 31 mars 1985.

### *Analyses d'impact sur le milieu agricole*

Le Service des analyses d'impact sur le milieu agricole est chargé d'étudier l'impact de l'agriculture sur l'environnement et notamment de réaliser des études d'impact environnemental des projets majeurs du Ministère.

Il a négocié des projets majeurs du Ministère relativement à leur impact sur l'environnement dont la poursuite de l'étude du dossier des terres alluviales du lac Saint-Pierre. Les études importantes entreprises dans le domaine de l'impact des précipitations acides sur le milieu agricole, la gestion des fumiers ainsi que l'utilisation de la télédétection à des fins d'inventaire agricole ont été poursuivies.

Le Service a analysé 1 431 lots qui ont fait l'objet de rétrocession. Il a fourni 5 avis au ministère de l'Environnement, concernant l'obtention de certificat par les municipalités pour la construction ou la modification des prises d'eau en milieu agricole.

### *Gestion des terres*

Le Service de la gestion des terres est chargé de la gestion des terres publiques dont l'administration est confiée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, en vertu de la Loi sur les terres publiques agricoles (L.R.Q., c. T-9.1).

### *Loi sur les terres publiques agricoles*

Le Service a complété la réglementation afférente à la Loi sur les terres publiques agricoles (L.R.Q., c. T-9.1). Cette loi est entrée en vigueur sur proclamation.

### *Délivrance des lettres patentes*

Le Service s'est donné comme objectif de compléter la délivrance des lettres patentes pour chacun des lots sous billet de location pour la fin de 1985-1986.

Ainsi il a engagé, pour des périodes de temps variant de 3 à 22 mois, 48 personnes à titre occasionnel. Dix-neuf d'entre elles ont été affectées dans les régions pour venir en aide au personnel régulier du Ministère. Il a animé 38 séances publiques d'information auxquelles ont répondu 1 609 personnes par suite de 5 166 invitations expédiées, lesquelles couvraient quelque 7 528 billets de location. De plus, il a tenu 29 sessions de formation réparties sur deux tournées complètes pour les employés du Ministère et du Service en régions ainsi que pour le nouveau personnel lors de son entrée en fonction.

Conformément à la régularisation des occupations sans titre, il a mis sur pied une nouvelle section chargée d'étudier les demandes provenant de personnes qui occupent illégalement une terre publique agricole.

Durant les 9 premiers mois d'application de cette loi, il a reçu 3 786 demandes dont 75 % avaient été étudiées en totalité ou en partie.

## Programme 8

## Gestion interne et soutien

Le Programme de gestion interne et de soutien vise à permettre l'élaboration d'un ensemble de politiques générales et opérationnelles pour orienter l'action du Ministère et assurer la gestion rationnelle des ressources humaines et matérielles dans le cadre de ses politiques.

| Éléments de programme | Budget | Dépenses |
|---|---|---|
| 8.1 Direction | 2 037 900 $ | 1 958 700 $ |
| 8.2 Soutien administratif et technique | 14 530 300 $ | 13 895 500 $ |
| **Total** | **16 568 200 $** | **15 854 200 $** |

| Effectifs du programme | 1983-1984 | 1984-1985 |
|---|---|---|
| Hors cadres | 7 | 7 |
| Cadres supérieurs | 13 | 17 |
| Professionnels | 76 | 76 |
| Agents de maîtrise (fonctionnaires) | 12 | 11 |
| Agent de maîtrise (ouvrier) | 1 | 1 |
| Employés de bureau et assimilés | | |
| Techniciens et assimilés | 225 | 202 |
| Ouvriers | 18 | 15 |
| **Total** | **352** | **329** |

*Élément 8.2*

## Soutien administratif et technique

### Ressources financières et matérielles

La Direction des ressources financières et matérielles regroupe les Services de la programmation et de la gestion du budget, des subventions et des ressources matérielles.

Sous l'autorité du sous-ministre adjoint à l'administration, son mandat consiste à planifier, contrôler et coordonner le support professionnel et technique à fournir aux gestionnaires, en vue d'optimiser l'utilisation des ressources financières et matérielles et aussi d'assurer l'atteinte des objectifs du Ministère en cette matière. Elle doit aussi s'assurer que le versement des subventions s'effectue avec efficacité et en conformité avec les lois et règlements en vigueur.

#### *Programmation et gestion du budget*

Ce Service assure la coordination et le support technique à la préparation des prévisions budgétaires annuelles. Des services de soutien à la gestion sont fournis à chacun des gestionnaires dans le but d'atteindre un meilleur contrôle budgétaire.

Des analyses financières sont effectuées aux fins d'utiliser efficacement les ressources budgétaires. Des rapports périodiques sur l'évolution budgétaire sont préparés pour les autorités du Ministère en vue des prises de décisions.

Le Service agit comme interlocuteur auprès des différents organismes centraux pour les questions concernant le domaine budgétaire. Il assure la diffusion, la mise en application et le contrôle des politiques financières et administratives émises par le Ministère ou les organismes centraux.

#### *Subventions*

Le Service des subventions a procédé, en 1984-1985, à la vérification administrative et au paiement des demandes de subventions pour 93 programmes agricoles dont la compétence relève de 14 services différents. Les demandes de subventions traitées représentent des déboursés de l'ordre de 108 906 760 $ pour 535 517 demandes.

Parmi ces programmes, le remboursement partiel de taxes, tant municipales que scolaires, dont la responsabilité de vérification et de paiement a été confiée au Service, occupe une place importante. Le nombre de remboursements au cours de l'exercice financier 1984-1985 s'éleve à 36 747 pour des déboursés de 22 977 300 $.

Également responsable du Programme d'enregistrement des exploitations agricoles, ce Service a reçu des différentes régions agricoles 44 000 fiches d'enregistrement pour l'exercice financier 1984-1985.

#### *Ressources matérielles*

Le Service des ressources matérielles regroupe les Divisions de l'approvisionnement, des immeubles et des services auxiliaires.

La Division de l'approvisionnement voit à l'application des politiques administratives en matière d'achat, de location, d'entreposage, d'inventaire et d'alinéation des biens meubles du Ministère. Elle agit comme agent de liaison entre les gestionnaires et le Service des achats du gouvernement.

La Division des immeubles conseille et assiste les gestionnaires dans la location, la construction, l'aménagement et l'exploitation des espaces et immeubles nécessaires à leurs activités. Elle est l'interlocutrice du Ministère auprès des organismes et ministères qui fournissent des services reliés aux immeubles.

La Division des services auxiliaires fournit l'expertise en communication, ameublement, contrat de services, signalisation, stationnement et sécurité, inventaire et en courrier et messageries.

### Communications

#### *Rédaction et édition*

La Direction des communications a participé à la rédaction et à l'édition de 8 périodiques d'un tirage global de 2 815 000, de 83 dépliants d'un tirage de 1 803 700 et de 119 publications et brochures d'un tirage de 602 704.

Les périodiques comprennent notamment la revue *Alimentation Québec-pêcheries*, versions française et anglaise, destinée aux pêcheurs maritimes, les deux pages hebdomadaires du Ministère dans *La Terre de chez nous*, le *Newsletter* s'adressant mensuellement aux producteurs agricoles de langue anglaise, le *Bulletin d'information sur les cultures abritées*, les bulletins régionaux *Information agricole*, et le *Journal interne*.

La Direction a publié et distribué aux médias 244 communiqués.

#### *Expositions et publicité*

La Direction a conçu et fabriqué une centaine de stands et modules pour la participation du Ministère à 42 expositions qu'ont fréquentées 1 800 000 visiteurs. Les événements principaux dans ce domaine ont été le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation, l'Exposition provinciale de Québec, le Pavillon du Québec à Terre des Hommes et diverses autres expositions outre-frontières.

La Direction a, de plus, conçu 39 messages publicitaires qui ont fait l'objet de 109 placements dans les médias.

### *Audiovisuel*

Les activités de la Division de l'audiovisuel ont été nombreuses et variées cette année.

Ainsi, la production de huit émissions de trente minutes devait couronner la fin de la production de la série télévisée *Nourrir le Québec*. Le public est resté fidèle, puisque une cote d'écoute moyenne de 165 000 téléspectateurs a été maintenue.

Outre cette série télévisée, plusieurs tournages en vidéo ont été effectués au cours de l'été préparant ainsi une banque d'images vidéo devant servir à une prochaine série télévisée en voie d'être réalisée.

Au titre de soutien à la vulgarisation, la Division a également réalisé à l'interne plusieurs vidéos et diaporamas, repiqué quelques diaporamas sur bande vidéo et supervisé la traduction de certains documents audiovisuels, répondant ainsi aux différentes demandes des services et directions du Ministère.

Dans le secteur de la photographie, l'équipe a réalisé plus de 70 reportages, développé près de 400 films noir et blanc et imprimé 7 000 photographies dans son propre laboratoire. Elle a également coordonné le développement à l'extérieur de 500 films en couleurs, l'impression de 15 000 photos en couleurs de différents formats, la production de 30 000 duplicatas de diapositives, répondu à environ 1 000 demandes à la documentation photographique et effectué près de 400 prêts de documents audiovisuels.

### *Renseignements, publications et documentation*

Le Centre de documentation où se trouvent 9 500 ouvrages et 300 titres de périodiques a reçu près de 3 500 visiteurs, effectué plus de 1 800 prêts, répondu à 1 700 demandes de recherche documentaire et 12 105 demandes de photocopies d'articles de périodiques et publié 250 revues de presse.

Le secteur des renseignements et publications a répondu à 21 200 demandes de renseignements téléphoniques, a reçu 9 600 lettres par courrier et a distribué ou vendu 26 000 dépliants et brochures aux 5 900 visiteurs qui se sont présentés au comptoir au 200, chemin Sainte-Foy, à Québec.

### *Gestion des documents*

Le Bureau de gestion des documents a réalisé les activités suivantes:

- préparation des déclarations des fichiers nominatifs du Ministère pour la Commission d'accès à l'information;
- implantation de 30 autres appareils de traitement de textes et formation de 60 autres employées de secrétariat;
- démonstrations de logiciels pour micro-ordinateurs à quelque 150 employés;
- enregistrement sur microfilm d'au-delà de 1,5 million de documents administratifs;
- service de secrétariat au Comité ministériel de direction des systèmes;
- supervision de la réalisation de logiciels d'application pour micro-ordinateurs, soit à des fins administratives, soit dans le cadre des expositions du Ministère.

## Vérification interne

La Direction de la vérification interne a été présente dans cinq des sept sous-ministériats du Ministère, soit les sous-ministériats à l'administration, au développement industriel et commercial, à l'inspection des aliments et à la santé animale, à la production et aux affaires régionales, à la recherche et à l'enseignement.

Les rapports de vérification suivants ont été présentés: Contrôles exercés sur les productions informatiques et sur les librairies de programmes; Dépenses de transfert à la Direction du développement industriel; Dépenses de transfert à la Direction des politiques alimentaires; Laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires; Laboratoire de pathologie animale de Sainte-Foy; Dépenses de transfert à la Direction générale du génie; Centre d'insémination porcine du Québec.

Ces travaux ont donc couvert les domaines de l'informatique, des finances et de la gestion.

Elle a fait également le suivi de rapports produits par des vérificateurs externes qui lui ont été transmis.

## Systèmes

En 1984-1985, il y eut tout d'abord l'entrée en fonction du Directeur des systèmes et le regroupement de tous les effectifs de la Direction au 1279, boulevard Charest Ouest, soit 35 personnes.

Concurremment, la Direction des systèmes a préparé un plan de développement de ses ressources humaines (P.D.R.H.) et cela, dans le but de renforcer ses connaissances dans le domaine des nouvelles technologies et des nouvelles méthodologies de développement des systèmes. Elle a été également à l'origine de la formation d'un Comité de développement des systèmes; sous la présidence du sous-ministre adjoint à l'administration, il comprend un représentant de chaque sous-ministériat et a pour objet d'arrêter les priorités du Ministère en matière de systèmes informatiques et micro-informatiques. Ce comité jouera

pleinement son rôle lorsque le cahier des charges relatif à la préparation d'un Plan directeur des systèmes d'information du Ministère aura été approuvé.

### *Développement des systèmes*

Les principales activités ont été les suivantes:

- dépôt d'un plan de réalisation de SINPAC (système d'information sur les programmes agricoles et la clientèle) pour les sous-ministériats concernés;
- préparation d'une étude de systématisation des instituts de technologie agricole pour le sous-ministériat à la recherche et à l'enseignement;
- stabilisation du système généralisé d'inspection et préparation d'un mémoire de conception administrative sur le système SICLOP (système d'information et de communication pour les laboratoires de pathologie animale) pour le sous-ministériat à l'inspection et à la santé animale;
- rapatriement de l'entreprise privée du système «Coûts de production» pour le sous-ministériat à la planification et aux études économiques;
- finalisation du système d'enregistrement de gestion des permis de pêche de même que celui des prêts avec intérêts aux pêcheurs professionnels pour le sous-ministériat aux pêches;
- développement d'une application micro-informatique sur l'inventaire des biens meubles et immeubles pour le sous-ministériat à l'administration;
- production pour la Direction des politiques alimentaires des résultats informatisés de l'Enquête sur les habitudes alimentaires des jeunes Québécois.

### *Traitement de l'information*

Ce Service a comme vocation principale d'assurer le bon fonctionnement des systèmes informatiques en opération. Ses principales activités ont été les suivantes:

- transfert du contrat de saisie des données du B.C.I. (Bureau central de l'informatique) à une firme privée;
- acquisition de deux micro-ordinateurs pour l'ensemble de la Direction et pour assister les usagers du Ministère dans leur développement;
- finalisation de la conversion des applications d'Intercomm à CICS et normalisation des fichiers à VSAM;
- dépassement des prévisions de l'utilisation de l'ordinateur central de 26 heures en lot et de 6 heures en TSO pour atteindre un total respectif de 166 heures et de 34 heures;
- développement d'un mécanisme d'enregistrement et de compilation des dérangements de système et de matériel;
- implantation d'un filtre permettant d'accélérer de cinq fois la compilation des programmes sur les micro-ordinateurs de Northern Telecom.

### *Systèmes et méthodes*

Ce Service a pour principale vocation d'améliorer l'efficacité de fonctionnement des différentes unités administratives. Ses principales activités ont été les suivantes:

- développement des procédures relatives à la gestion des biens meubles, des contrats de service et des services de voyage du Ministère;
- procédure relative à l'analyse des demandes de subventions et de prêts pour la construction de bateaux de pêches de plus de 10,6 mètres;
- finalisation de la révision du manuel des directives et procédures internes;
- préparation d'une politique sur la gestion des formulaires du Ministère;
- amorce de développement de méthodes facilitant l'étude des demandes d'aide financière à la Direction du développement industriel.

## Ressources humaines

La Direction, qui exerce un rôle conseil et d'assistance auprès des autorités, des gestionnaires et des employés, est structurée en cinq services, qui exercent en plus du rôle conseil, des activités particulières. Les services sont l'organisation administrative et dotation, le développement des ressources humaines, la paie, les relations du travail et les retraites et assurances.

Des activités ont été également réalisées au niveau du bureau de direction qui concernent les programmes d'égalité en emploi, le programme de primes à l'initiative, l'évaluation du rendement et des campagnes de levée de fonds.

Sous ce dernier aspect, les activités suivantes furent réalisées:

- dans le programme d'égalité en emploi pour les femmes, 20 personnes ont bénéficié de congé avec traitement pour un total de 405 jours-personne;
- diffusion d'information sur les concours de promotion à 25 professionnelles;
- participation à la Journée internationale de la femme en accordant un congé d'une demi-journée à 225 personnes pour des activités culturelles;
- collaboration à l'implantation de deux garderies, pour les enfants de fonctionnaires, à Québec et à Saint-Hyacinthe;

— dans le programme d'égalité en emploi pour les personnes handicapées, étude en comité de 10 dossiers d'employés présentant des difficultés dues à un handicap;
— pour faciliter l'accès des édifices appartenant au Ministère, des améliorations ont été prévues pour huit immeubles;
— dans le programme d'égalité en emploi pour les communautés culturelles, une stagiaire de l'Université Concordia a fait des travaux de recherches durant l'été;
— des informations sur le programme ont été données à 153 personnes;
— élaboration et présentation d'une session, sur la préretraite, en langue anglaise à 15 personnes;
— dans le programme de primes à l'initiative, 36 suggestions ont été reçues et 6 primes furent méritées;
— l'évaluation du rendement du personnel s'est déroulée en accord avec la réglementation;
— les trois campagnes de levée de fonds ont donné des résultats très satisfaisants. Les campagnes furent: Centraide, Les maladies du coeur et la Société canadienne du cancer.

Les activités des cinq Services ont été les suivantes:

### *Organisation administrative et dotation*

— Détermination du niveau de 381 emplois dont 167 emplois réguliers et 214 emplois occasionnels;
— dotation de 172 postes de travail dont 45 par affectation, 58 par mutation, 21 par promotion et 48 par recrutement;
— traitement de 2 487 engagements de personnel occasionnel et de personnel étudiant;
— analyse de 27 demandes d'avancement accéléré d'échelon dont 11 pour études et 16 pour rendement exceptionnel;
— traitement de 20 dossiers de changement de grade du personnel professionnel;
— réalisation de plusieurs études reliées aux plans d'organisation administrative supérieure et inférieure du Ministère;
— intégration de plus de 350 employés en raison de modifications apportées à la classification;
— élaboration et implantation de deux politiques ministérielles: l'avancement accéléré d'échelon et la promotion sans concours.

### *Paie*

— Ajustement du dossier informatique de base de quelque 4 500 employés actifs par l'enregistrement de 90 000 transactions dont 46 000 sont reliées à la paie;
— contrôle d'émission de quelque 7 000 chèques de paie ou d'indemnité par mois;
— exploitation des systèmes reliés aux versements des gains, au paiement des divers avantages sociaux et au contrôle de l'assiduité;
— constitution et mise à jour du fichier de renseignements sur le personnel formé de 9 500 dossiers dont 4 500 sont actifs;
— émission de 1 500 relevés d'emploi.

### *Développement des ressources humaines*

— Diffusion, par les conseillers en développement des ressources humaines, de 15 sessions de développement adaptées aux besoins des unités administratives et de nombreuses séances de consultation individuelle et de groupe;
— participation d'environ 850 employés de toutes les catégories à des activités de perfectionnement, en collaboration avec les professionnels et les professeurs du Ministère et des établissements extérieurs;
— participation d'environ 150 employés à différents programmes de cours subventionnés axés sur la progression de la carrière.

Ces activités de développement des ressources humaines totalisent 5 800 jours-personnes.

### *Relations de travail*

Activités du Service des relations du travail:

#### *Mesures disciplinaires et administratives*

— Assistance et conseil aux gestionnaires dans l'application de 32 mesures disciplinaires:

| | |
|---|---|
| 10 congédiements | dont 6 maintenus par des règlements ou désistement de griefs |
| | 1 modifié en mise à la retraite |
| 8 suspensions | dont 6 non contestées |
| 14 réprimandes | dont 8 non contestées |

— Assistance et conseil aux gestionnaires dans l'application de 11 mesures administratives:

1 congédiement pour incompétence contesté

10 relevés provisoires non contestés

#### *Griefs et arbitrage*

— Étude de 162 nouveaux griefs;
— traitement de 17 dossiers d'arbitrage, de 5 dossiers d'appels (C.F.P., C.S.S.T. Tribunal du travail) et d'une poursuite en Cour supérieure;
— règlement hors cour avec les syndicats dans 10 dossiers d'arbitrage.

***Santé et sécurité***

— Définition d'un processus d'implantation de la Loi sur la santé et la sécurité au travail;

— implantation de deux comités de santé et de sécurité au travail et tenue de sessions relatives à la sécurité sur les chantiers de construction.

***Interrelation avec les syndicats***

— Maintien des relations avec les syndicats avec la préparation et la tenue de:

10 comités de relations professionnelles;

3 comités spéciaux sur la réorganisation et la bureautique;

3 comités paritaires sur la santé et la sécurité;
3 comités d'étude des griefs.

***Rencontres d'information***

— Préparation et tenue conjointe avec la Direction des ressources humaines de rencontres de tous les cadres du Ministère concernant les mesures de création d'emplois.

***Consultation***

— Consultation des gestionnaires et présentation de demandes au Conseil du trésor de modifications aux conventions collectives dans les prochaines négociations;

— préparation et négociation de nouveaux partages de responsabilités dans les négociations à venir avec le Conseil du trésor.

***Outils de gestion***

— Participation et responsabilité dans l'élaboration des politiques ministérielles suivantes:

  — travail à temps partiel;

  — congé sabbatique à traitement différé;

  — remise à jour d'anciennes directives du Ministère.

***Divers***

— Implantation de sept régimes d'horaires variables et conclusion de deux ententes avec les syndicats sur des régimes particuliers d'horaires de travail;

— support aux gestionnaires dans l'évaluation et la diffusion de la décision de ramener à 35 heures la semaine de travail des inspecteurs;

— traitement de 16 demandes d'étude de dossiers relatifs à la politique sur les conflits d'intérêts;

— participation au processus de mise à jour de la liste d'employés professionnels exclus du syndicat.

***Retraites et assurances***

| | |
|---|---|
| Rencontres individuelles: | 255 |
| Rencontres de groupes: | 23 |
| Rencontres de groupes pour les «Cours de préparation à la retraite» | 15 |
| Préparation de dossiers de mise à la retraite: | 143 |
| Demandes d'assurances collectives: | 180 |
| Dossiers d'accidents de travail: | 221 |

## Programme 10

## Développement des pêches maritimes

Ce programme vise à stimuler le développement des pêches maritimes et à fournir aux pêcheurs, aux entreprises et aux travailleurs d'usine une aide financière, des services et des équipements d'appui aptes à améliorer le rendement du secteur.

| Éléments de programmes | Budget | Dépenses |
|---|---|---|
| 10.1 Gestion des ressources, développement et administration | 11 283 900 $ | 10 753 300 $ |
| 10.2 Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource | 34 391 500 $ | 28 059 800 $ |
| **Total** | **45 675 400 $** | **38 813 100 $** |

| Effectifs du programme | 1983-1984 | 1984-1985 |
|---|---|---|
| Cadres supérieurs | 10 | 10 |
| Professionnels | 29 | 39 |
| Agents de maîtrise (fonctionnaires) | 6 | 8 |
| Agents de maîtrise (ouvriers) | 3 | 2 |
| Agents de maîtrise (agents de la paix) | 11 | 11 |
| Employés de bureau et assimilés | | |
| Techniciens et assimilés | 95 | 81 |
| Agents de la paix | 54 | 52 |
| Ouvriers | 55 | 41 |
| **Total** | **263** | **244** |

*Élément 10.1*

## Gestion des ressources, développement et administration

### Recherche scientifique et technique

La Direction de la recherche scientifique et technique gère des programmes de recherche et de développement des ressources, de la capture et de la transformation, dans le but de rationaliser et de rentabiliser les secteurs des pêches commerciales et de l'aquaculture. Elle s'associe aussi aux processus d'innovation et de transfert technologique résultant de la mise en application des résultats de recherche.

Cette Direction dispose maintenant d'un réseau de six stations de recherche, dont quatre à caractère biologique et régional, à Gaspé, Sept-Îles, Cap-aux-Meules et Sainte-Foy et deux à caractère technologique: secteur capture à Grande-Rivière et secteur transformation à Gaspé.

#### *Études sur les ressources*

La Direction a été associée à l'analyse de dossiers de développement susceptibles d'avoir des impacts négatifs sur les pêches commerciales, particulièrement le projet d'exploration pétrolière de SOQUIP, la réfection de la route 132, la mise en place d'un câble sous-marin à l'Île-aux-Grues, des projets d'épuration des eaux et/ou de dragage.

Des recherches ont porté sur le crabe des neiges, la crevette nordique dans le but d'apporter des faits scientifiques susceptibles d'accroître la contribution du Québec dans les débarquements totaux. D'autres études sur les stocks de morue de la baie d'Ungava, sur le crabe de roche, les algues marines, les oursins, l'anguille de la Côte, ont plutôt été réalisées pour stimuler le développement de nouvelles pêches. En termes d'aquaculture, aux efforts consacrés au pétoncle géant, au homard et aux moules se sont ajoutés des projets sur le saumon et la truite mouchetée.

#### *Capture*

Le travail s'est poursuivi afin d'essayer, avec des pêcheurs (utilisateurs potentiels), les dispositifs d'échappement des juvéniles de homard, de même que pour améliorer un chalut semi-pélagique à crevette qui pourrait apparemment accroître les rendements et la qualité des captures tout en réduisant significativement les captures accidentelles de juvéniles de poissons. Nous avons mis au point un casier permettant de capturer le crabe de roche tout en prévenant presque totalement la capture du homard. Enfin, nous avons poursuivi nos recherches sur la pêche à la palangre, mais, faute de responsable de dossier, nous avons dû suspendre temporairement les travaux destinés à trouver une solution de remplacement à l'utilisation d'appâts-poissons (hareng, maquereau, sébaste, encornet) dans la pêche au casier et à la palangre.

#### *Transformation*

Ce secteur a pu entreprendre de nombreux projets surtout pour accroître la qualité et la diversité des produits marins.

Des projets ont été développés en vue d'améliorer les procédures de pêche et de manipulation des produits marins notamment en ce qui concerne le crabe des neiges, la crevette et le poisson frais; d'autres afin d'améliorer ou de développer de nouvelles productions, celles de la morue salée-séchée et des agglomérés de poissons (simili-crabe, crevette, surimi).

#### *Protection*

Le Ministère, par ses neuf districts de la Protection, maintient un lien étroit avec les communautés de pêche du Québec. Ce programme de relations publiques et d'aide à la clientèle des pêches est effectué par le biais des 62 agents des pêches.

Pour la saison de pêche 1984, la Direction a délivré 1 255 permis de pêche commerciale, 945 permis d'aides-pêcheurs et 1 382 immatriculations de bateau de pêche commerciale.

Cinq navires de patrouille de 9 à 30 m (30 à 100 pi) sont utilisés pour surveiller les pêches côtières dans les eaux à marée du Québec.

### Services administratifs

La Direction des services administratifs fournit à chacune des unités administratives du programme 10, Développement des pêches maritimes, (Direction de la recherche scientifique et technique, Direction de la protection, Direction des services aux usagers), les services de soutien et de conseil requis en matière de gestion des ressources humaines, financières et matérielles. Elle définit les besoins des utilisateurs en matière de systèmes informatisés, en coordonne la réalisation technique et assure la liaison entre ses unités administratives et les services centraux du Ministère.

***Les principales activités de la Direction des services administratifs ont été:***

- la mise sur pied, en collaboration avec le Service de l'informatique, d'une banque de données informatisées sur le secteur des pêches, l'implantation du système informatisé de gestion de la pêche commerciale ainsi que celle du système informatisé de gestion des prêts avec intérêts;
- l'intervention de la gestion du personnel dans le processus d'intégration des agents de secrétariat et des mécaniciens de machines fixes. Le secteur

de la gestion du personnel a procédé à une réorganisation de son service par suite du départ de l'agent de gestion du personnel en juin 1984;

- la formation et le support technique aux intervenants en gestion financière par suite de la décision de décentraliser le suivi budgétaire dans chacun des centres de responsabilité;
- l'organisation d'activités de communications telles que: expositions, tournée d'information, production de documents écrits et visuels pour informer les pêcheurs et producteurs sur leurs droits et devoirs;
- la documentation scientifique et technique: un service de soutien pour les abonnements et réabonnements, les volumes et les prêts.

### *Élément 10.2*

## Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource

### Services aux usagers

Essentiellement axée sur les services aux pêcheurs et aux usines de transformation, la Direction des services aux usagers administre les divers programmes de prêts et de subventions du Ministère du secteur des pêches maritimes, fournit le support technique aux pêcheurs pour la construction et la réparation des bateaux de pêche et gère les installations d'appui mises à la disposition de l'industrie des pêches maritimes. La Direction maintient desbureaux régionaux en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine, sur la Côte-Nord ainsi qu'un bureau local à Sept-Îles et au Québec-Nordique.

#### *Aide financière*

Le programme d'aide financière à la construction de bateaux de pêche de plus de 10,6 m permet au pêcheur professionnel de bénéficier d'une subvention égale à 35 % du coût de construction d'un bateau de pêche agréé construit au Québec. Depuis le 6 mars 1984, la subvention est augmentée à 50 % pour les pêcheurs de poissons de fond et à 40 % pour les pêcheurs de crevettes. Les pêcheurs devront retirer, pendant une période minimale de cinq ans, au moins 75 % de leurs revenus bruts de la pêche au poisson de fond ou de la crevette, selon le cas. Les subventions additionnelles concernent les bateaux mis en chantier avant le 1er janvier 1986, sans égard à la date de fin des travaux de construction. Ce programme qui vise le renouvellement et la modernisation de la flotte de pêche du Québec a permis à 23 pêcheurs de bénéficier de subventions totalisant 2 510 816 $.

Conformément à ces divers programmes d'aide à la construction de bateaux, 14 bateaux de plus de 10,6 m, représentant des coûts de construction de 9 572 681 $, ont été mis en chantier.

Les pêcheurs sont en outre admissibles à des prêts pour la construction de bateaux neufs, l'achat de bateaux usagés, les réparations, l'achat d'équipement et les consolidations de dettes. En 1984-1985, 92 pêcheurs se sont prévalus de ces programmes de prêts pour une somme de 6 184 347 $.

Un programme d'aide financière est également disponible pour les constructions de bateaux de pêche de 6 m à 10,6 m et 83 pêcheurs professionnels en ont bénéficié avec des subventions atteignant 258 765 $. Afin d'aider le pêcheur à protéger ses investissements, le Ministère offre une aide financière égale à 50 % du coût de la prime d'assurance des bateaux de pêche. Ainsi, 666 unités de pêche ont profité du paiement d'une partie de leur prime d'assurance pour un coût total de 598 848 $.

La Direction des services aux usagers administre divers autres programmes d'aide financière dont le programme d'aide à l'achat de moteurs marins pour les bateaux de moins de 10,6 m qui a entraîné des déboursés de 208 552 $ pour 131 bénéficiaires et le programme d'aide à l'acquisition d'agrès de pêche, dont l'utilisation assure la conservation des ressources marines, qui a nécessité des déboursés de 39 929 $ pour 85 bénéficiaires.

La Direction des services aux usagers administre pour la dernière année le programme d'aide financière à l'acquisition de bacs de manutention. Des subventions totalisant 361 436 $ ont été versées aux pêcheurs et aux entreprises de transformation selon le programme d'aide financière à l'acquisition de bacs pour la manutention des produits de la mer. Ce programmecouvre 50 % des coûts d'acquisition des bacs et réservoirs approuvés et destinés à améliorer la qualité des produits de la mer en facilitant la manutention après la capture et pendant l'entreposage.

Pour les Îles-de-la-Madeleine, un programme de mise en conserve du maquereau a entraîné des déboursés totaux de 49 648 $. Ces sommes sont versées dans le but de consolider les conserveries des Îles et d'aider les pêcheurs à poursuivre leurs activités après la saison de pêche du homard.

#### *Aide technique*

Le Service de l'aide technique fournit le support conseil aux pêcheurs pour les aider à planifier le choix de leurs bateaux et de leurs équipements, lance les appels d'offres pour la construction des bateaux, assure la surveillance de la construction des bateaux et le suivi global de l'état de la flotte de bateaux de pêche du Québec. Une contribution de premier ordre a été apportée dans l'évaluation des bateaux usagés en vue d'établir la valeur sur laquelle sont basés les prêts à être consentis. La Direction s'est engagée dans la mise en place du processus de normalisation des cales de bateaux.

### *Gestion des équipements*

Pour améliorer la qualité des produits marins du Québec, le Ministère encourage l'utilisation de la glace pour les conserver. Il met à la disposition des pêcheurs et des entreprises de transformation les services de production et de vente de glace. Les entreprises de transformation l'achètent à un prix égal au coût de production, 47 $ la tonne, et les pêcheurs enregistrés du Québec à un prix représentant 53 % du coût de production.

Le Service de la gestion des équipements exploite ces équipements de production de glace, de même que les entrepôts frigorifiques qui n'ont pas encore été cédés à l'industrie. Dans ce dernier cas, le Ministère veut suppléer temporairement au manque de capacité de congélation et d'entreposage frigorifique des entreprises de transformation des produits de la pêche. Ces services ont coûté 1 050 000 $ au Ministère.

De plus, en 1984-1985 les centres de services de Cap-aux-Meules, Newport et Blanc-Sablon ont été en opération et ont offert aux pêcheurs la possibilité de monter leurs bateaux afin de procéder à des travaux ou pour le remisage hivernal. Les coûts totaux reliés à ces projets sont de 8 403 989 $ et la participation financière du Ministère se chiffre à 4 493 194 $ pour l'ensemble. À Rivière-au-Tonnerre, une cale de halage est présentement en construction et le coût des travaux pour 1984-1985 est de 638 860 $ imputé entièrement aux dépenses de capital de la Direction des services aux usagers.

### *Développement industriel*

Les entreprises de transformation des produits marins désireuses de moderniser leurs installations et de les rendre conformes aux normes de construction et d'opération édictées en vertu de la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (c. P.-29), de même que les nouvelles entreprises admissibles peuvent bénéficier d'une aide financière en vertu du Programme de compensation à la désuétude des conserveries et des usines de préparation des produits marins. Ainsi, cinq entreprises ont pu bénéficier de subventions totalisant 287 148 $.

Afin de favoriser le développement des pêches maritimes et de diversifier la transformation des produits marins, le Ministère administre le Programme de rationalisation du secteur de la transformation des produits de la pêche sous forme de prise en charge de 20 % du coût des immobilisations reconnues comme admissibles par le Ministère. Des subventions de 10 068 480 $ ont ainsi été accordées à 11 entreprises.

## Partie III

### Lois administrées

**Lois administrées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation:**

Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (c. M-14);

Loi sur les abeilles (c. A-1);

Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture (c. A-2);

Loi favorisant l'aménagement et la modernisation d'usines laitières régionales (c. A-19);

Loi sur les cercles agricoles (c. C-9);

Loi sur le commerce du pain (c. C-32);

Loi sur le crédit aux pêcheries maritimes (c. C-76);

Loi sur l'École de laiterie et les écoles moyennes d'agriculture (c. E-1);

Loi sur les entrepôts frigorifiques pour le poisson et la boitte (c. E-12);

Loi sur la fiscalité municipale (articles 1, 2, 3, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 55, 56, 124, 126, 127, 128, 129, 130, 203, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220 et 259). (c. F-2.1);

Loi sur le mérite agricole (c. M-10);

Loi sur les mines (article 134) (c. M-13);

Loi sur les terres publiques agricoles (c. T-9.1);

Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (c. P-29);

Loi sur la protection des animaux pur sang (c. P-36);

Loi sur la protection des plantes (c. P-39);

Loi sur la protection sanitaire des animaux (c. P-42);

Loi sur les sociétés agricoles et laitières (c. S-23);

Loi sur les sociétés d'agriculture (c. S-25);

Loi sur les sociétés d'horticulture (c. S-27);

Loi sur les sociétés de fabrication de beurre et de fromage (c. S-29);

Loi sur les syndicats d'élevage (c. S-39);

Loi sur les terres et forêts (articles 23 à 25, 74 et 84). (c. T-9);

Loi assurant la reprise des activités de Madelipêche Inc. (1983, c. 6);

Loi sur la prévention des maladies de la pomme de terre (c. P-23.1);

Loi sur la commercialisation des produits marins (c. C-32.1);

Loi sur les pêcheries et l'aquaculture commerciales (c. P-9.01).

**Lois administrées par l'Office du crédit agricole du Québec:**

Loi favorisant l'amélioration des fermes (c. A-18);

Loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers (c. A-29.1);

Loi sur le crédit agricole (c. C-75);

Loi favorisant le crédit agricole à long terme par les institutions privées (c. C-75.1);

Loi favorisant le crédit à la production agricole (c. C-77);

Loi sur le crédit forestier (c. C-78);

Loi favorisant un crédit spécial pour les producteurs agricoles au cours de périodes critiques (c. C-79);

Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles (c. M-36);

Loi sur le prêt agricole (c. P-20);

Loi favorisant l'établissement de jeunes agriculteurs (c. E-12.1);

Loi sur le crédit aquacole (c. C-77.1).

**Lois administrées par la Commission de protection du territoire agricole du Québec:**

Loi sur la protection du territoire agricole (c. P-41.1);

Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidants (c. A-4.1).

**Loi administrée par la Raffinerie de sucre du Québec:**

Loi sur la Raffinerie de sucre du Québec (c. R-0.1).

**Lois administrées par la Régie des assurances agricoles du Québec:**

Loi sur l'assurance-récolte (c. A-30);

Loi sur l'assurance-stabilisation des revenus agricoles (c. A-31).

**Loi administrée par la Régie des grains du Québec:**

Loi sur les grains (c. G-1.1).

**Lois administrées par la Régie des marchés agricoles:**

Loi sur la mise en marché des produits agricoles (c. M-35);

Loi sur les producteurs agricoles (c. P-28);

Loi sur les produits laitiers et leurs succédanés (c. P-30).

**Loi administrée par la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA):**

Loi sur la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (c. S-21).